

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE NATATION COMITE DU LIMOUSIN

NATATION COURSE

2011/2012

REGLEMENTS ET PROGRAMMES SPORTIFS



COMITE REGIONAL DE NATATION DU LIMOUSIN
GAÏA, Maison Régionale des Sports du Limousin
142 avenue Emile Labussière - 87100 LIMOGES
Tél. 05 87 21 31 57

Michel BRISEMURE, Président :
natation-limousin-president@orange.fr – 06 73 15 75 09

Anne CITERNE, C.T.S. coordonnateur :
anne.citerne@orange.fr – 06 76 43 86 96

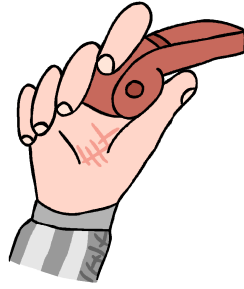
Armand DUTHEIL, Président Commission Natation Course :
president.cd87.natation@gmail.com – 06 70 50 01 82

Christiane RIVRIE, Secrétariat :
natation-limousin-secretariat@orange.fr – 06 86 79 79 64

CALENDRIER SAISON SPORTIVE NATATION COURSE 2011 2012

septembre-2011		octobre-2011		novembre-2011		décembre-2011		janvier-2012		février-2012		mars-2012		avril-2012		mai-2012		juin-2012		juillet-2012		août-2012	
Je 1		Sa 1		Ma 1	Toussaint	Je 1	Championnats France TTC	Di 1	Jour de l'An	Me 1		Je 1	Meeting National Agen	Di 1	ST JUNIEN	Ma 1		Ve 1	Meeting Maitres USSEL	Di 1	BRIVE	Me 1	
Ve 2		Di 2		Me 2		Ve 2	France 25 m	Lu 2		Je 2	Meeting National Toulouse sur 3 jours (V/S/D)	Ve 2	Meeting National Agen sur 3 jours (V/S/D)	Lu 2	NATATHLON 3 ?	Me 2		Sa 2		Lu 2		Je 2	J.O. LONDRES
Sa 3	Seilhac 2011	Lu 3		Je 3		Sa 3	BRIVE	Ma 3		Ve 3		Sa 3		Ma 3		Je 3		Di 3		Ma 3		Ve 3	
Di 4		Ma 4		Ve 4		Di 4	Micathlon 3 et Pass'compétition	Me 4		Je 4	Champ Rég Maitres LIMOGES/Beaublanc	Di 4		Ve 4		Ma 4		Lu 4		Me 4		Sa 4	
Lu 5		Me 5		Sa 5	BRIVE Inter clubs TTC	Lu 5		Je 5		Me 5		Lu 5		Je 5		Sa 5	Challenge aux KM à USSEL	Ma 5		Je 5		Di 5	
Ma 6		Je 6		Me 6		Di 6	USSEL 17 h00 Inter clubs Maitres	Ve 6		Je 6		Ma 6		Ve 6		Di 6		Ve 6		Di 6		Me 6	
Me 7		Ve 7		Lu 7		Me 7		Di 7		Ma 7		Me 7		Sa 7	Pâques	Lu 7		Je 7		Sa 7	Vassivière 2012	Ma 7	
Je 8		Sa 8		Ma 8		Je 8		Di 8		Me 8		Je 8		Di 8		Ma 8		Ve 8		Di 8	St Pardoux 2012	Me 8	
Ve 9		Di 9		Me 9		Ve 9		Je 9		Ve 9		Je 9		Lu 9		Me 9		Sa 9	Meeting Brive?	Lu 9		Je 9	
Sa 10		Lu 10		Je 10		Sa 10	Armistice	Ma 10		Ve 10		Ma 10		Me 10		Je 10		Di 10		Ma 10		Ve 10	
Di 11		Ma 11		Ve 11		Di 11		Me 11		Sa 11		Di 11		Me 11		Ve 11		Lu 11		Me 11		Sa 11	
Lu 12		Me 12		Sa 12		Lu 12		Je 12		Di 12		Lu 12		Ma 12		Sa 12	INT CLUBS Benj Min	Ma 12		Je 12		Di 12	
Ma 13		Je 13		Di 13		Ma 13		Ve 13		Lu 13		Ma 13		Ve 13	AG FFN DUNKERQUE	Di 13	LIMOGES Beaublanc et Pass'compétition	Me 13		Je 13		Lu 13	
Me 14		Ve 14	ST LEONARD Micathlon 1	Me 14		Je 14	Championnats France Jeunes	Di 14		Ma 14		Me 14		Je 14		Ma 14		Ve 14		Di 14	Fête Nationale	Ma 14	
Ve 15		Sa 15		Me 15		Je 15	Championnats France Jeunes	Lu 15		Ve 15		Je 15		Di 15		Ma 15		Ve 15		Di 15		Me 15	Assomption
Sa 16		Lu 16		Je 16		Ve 16	Champs IRSO Jeunes St Jean d'Angely	Ma 16		Je 16	Meeting National Angoulême sur 3 jours (V/S/D)	Sa 16	Régionaux Open Midi Pyrénées	Lu 16		Me 16		Sa 16	NATATHLON Finale Limousin (lieu ?)	Lu 16		Je 16	
Di 17		Ma 17		Ve 17		Di 17		Me 17		Je 17		Sa 17		Me 17		Ve 17	Ascension	Di 17		Ma 17		Je 17	
Lu 18		Me 18		Di 18		Lu 18		Je 18		Sa 18		Di 18		Me 18		Di 18		Lu 18		Me 18		Sa 18	
Me 19		Je 19		Me 19		Di 19	Meeting CN Guéret	Ma 19		Je 19	ST LEONARD NATATHLON 2 ?	Lu 19		Je 19		Sa 19		Ma 19		Je 19		Di 19	Championnats France Minimes
Ma 20		Ve 20		Di 20		Ma 20		Je 20		Ve 20		Ma 20		Ve 20		Di 20		Ma 20		Je 20		Ma 20	
Je 21		Sa 21		Me 21		Di 21		Me 21		Je 21	TULLE NATATHLON 1	Lu 21		Me 21		Sa 21		Je 21		Ma 21		Sa 21	
Ve 22		Di 22		Me 22		Je 22		Ve 22		Di 22		Ma 22		Ve 22		Di 22		Ma 22		Je 22		Di 22	
Sa 23		Ma 23		Ve 23		Di 23		Me 23		Je 23		Ma 23		Ve 23		Di 23		Ma 23		Je 23		Di 23	
Lu 24		Me 24		Sa 24		Lu 24		Je 24		Ve 24		Sa 24	Régionaux Open Aquitaine	Ma 24		Je 24		Di 24	Open de PARIS	Lu 24		Di 24	Championnats France Cadets
Di 25		Ma 25		Ve 25		Di 25	Noël	Me 25		Sa 25		Di 25		Me 25		Ve 25		Di 25		Ma 25		Sa 25	
Lu 26		Me 26		Sa 26		Lu 26		Je 26		Di 26		Ma 26		Je 26		Sa 26	Championnats IRSO à AGEN	Ma 26		Di 26		Me 26	
Ma 27		Je 27		Di 27	1/2 fond AIXE 1/2 J	Ma 27		Ve 27		Lu 27		Ma 27		Ve 27		Di 27		Ma 27		Je 27		Di 27	
Me 28		Ve 28		Lu 28		Me 28		Di 28	Régionaux Open Aquitaine	Ma 28		Je 28		Me 28		Sa 28	Pentecôte	Ve 28		Di 28		Sa 28	
Je 29		Sa 29		Me 29		Je 29		Ve 29		Di 29		Ma 29		Je 29		Di 29		Ma 29		Ve 29		Di 29	J.O LONDRES
Ve 30		Di 30		Me 30		Je 30		Lu 30		Di 30		Ma 30		Je 30		Di 30		Ma 30	BRIVE Meeting classement	Lu 30		Je 30	
		Lu 31		Me 31		Sa 31		Di 31		Ve 31		Sa 31	AG CRLim à GAÏA	Lu 31		Je 31		Me 31		Ma 31		Ve 31	
Vie des clubs						Meetings de qualification						Championnats nationaux et compétitions internationales											
Date limite des organisations des Meetings Nationaux et Régionaux 1er avril 2012 Natathlon Etape N° 1 : 21 ou et 22 janvier 2012 (date DTN) Natathlon Etape N° 2 : 10 ou et 11 mars 2012 ??? Natathlon Etape N° 3 : 31 mars ou et 1 avril 2012 (date limite DTN)						Me 7	Championnats EUROPE	Je 19	Meeting FFN International	Ve 9	Championnats France	Je 29	Championnats France	Ve 18	Coupe France Regions	Sa 16	Lucien ZINS						
						Ve 9	25 m	Sa 21	HIVER	Di 11	N2	Sa 31	JEUNES	Sa 19	Championnats	Sa 16	NATATHLON						
						Sa 10	SZCZECIN	Di 22	NANCY	Di 17	Championnats France ELITE	Di 1	Championnats France ELITE	Di 27	interrégions	Di 17	1/2 IRSO						
						Di 11	POLOGNE	Je 15	Championnats France Jeunes	Lu 19	France ELITE	Sa 31	Régionaux Open Poit Charentes	Lu 28	N3	Sa 30	Coupe de France départements						
Je 16	France 25 m	Ma 20	Championnats France ELITE	Me 21	Championnats France ELITE	Di 1	Championnats France ELITE	Di 1	Championnats France ELITE	Di 1													

NB : Etape Cpe Fce Eau Libre en Corrèze, soit le samedi 1er.09.12 ou le samedi 8.09.12 à confirmer ainsi que le lieu



*Nul ne peut officier ou pratiquer dans un club de la FFN sans être licencié.
Pour participer aux compétitions, les licences doivent être oblitérées.*



*Ce n'est pas parce que ce n'est pas "beau" ou pas "courant" que ce n'est pas bon (acceptable au regard du règlement. Ce qui n'est pas formellement interdit, c'est à dire explicitement interdit dans le règlement, est autorisé.
Le doute doit toujours bénéficier au nageur !*



A compter de la saison sportive 2012-2013, les nageurs(ses) nés(es) en 2004 et après auront l'obligation d'être titulaires de l'ensemble du dispositif ENF (sauv'nage, pass'sports de l'eau et le pass'compétition) pour intégrer les différentes compétitions. Le contrôle sera effectué lors des propositions d'engagement sur l'espace extraNat.

LES INTERREGIONS

Les six interrégions sont constituées de la façon suivante :

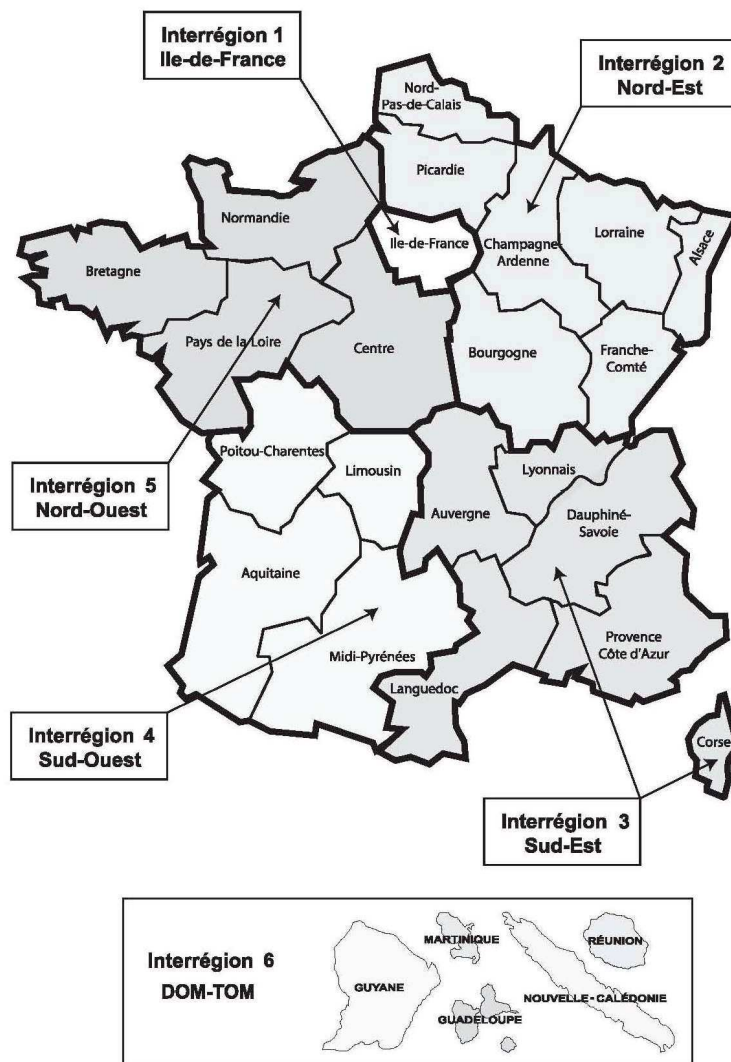
Interrégion 1	Ile-de-France	Ile-de-France
Interrégion 2	Nord-Est	Alsace, Bourgogne, Champagne-Ardenne, Franche-Comté, Lorraine, Nord-Pas-de-Calais, Picardie
Interrégion 3	Sud-Est	Auvergne, Corse, Côte d'Azur, Dauphiné-Savoie, Languedoc-Roussillon, Lyonnais, Provence
Interrégion 4	Sud-Ouest	Aquitaine, Limousin, Midi-Pyrénées, Poitou-Charentes
Interrégion 5	Nord-Ouest	Bretagne, Centre, Normandie, Pays de la Loire
Interrégion 6	DOM /TOM	Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion, Nouvelle-Calédonie

Carte des interrégions :

Le découpage en six interrégions concerne deux compétitions :

- les championnats interrégionaux ;
- la Coupe des départements.

Pour ces compétitions, les DOM / TOM s'associent à l'interrégion de leur choix.



LES CATEGORIES D'AGE 2011-2012

La Fédération Française de Natation propose aux nageurs et nageuses des programmes de compétition selon leur catégorie d'âge :

Saison 2011-2012 (du 16 septembre 2011 au 15 septembre 2012)		
Avenir	9 ans et moins	2003 et après
Poussins	10-11 ans	2002-2001
Benjamins	12-13 ans	2000-1999
Minimes	14-15 ans	1998-1997
Cadets	16-17 ans	1996-1995
Juniors	18-19, 20 ans	1994, 1993 et 1992
Seniors	21 ans et plus	1991 et avant

Les jeunes gens et jeunes filles sont, pour le même âge, dans la même catégorie.

Les nageurs et nageuses, ainsi groupés par tranche d'âge, ont des finalités différentes selon leur catégorie d'âge.

Rappel : aucun surclassement n'est autorisé pour l'ensemble des compétitions par catégories d'âge du programme sportif fédéral (compétitions individuelles ou par équipes, épreuves individuelles et relais).

Exemple : une benjamine ne peut pas participer aux Championnats de France minimes, y compris dans les relais.

LES DIFFERENTS TYPES DE SERIES

Il existe quatre séries, du niveau départemental au niveau national et par catégorie d'âge.

Séries Catégories	Nationales	Interrégionales	Régionales	Départementales*
Seniors 21 ans et plus (1991 et avant)	SN	SI	SR	SD
Juniors 18, 19 et 20 ans (1994, 1993, 1992)	JN	JI	JR	JD
Cadets 16 et 17 ans (1996 et 1995)	CN	CI	CR	CD
Minimes 14 et 15 ans (1998 et 1997)	MN	MI	MR	MD

* Pour la série départementale, il existe deux grilles de performances (une en 25 m et une en 50 m).

La grille Élite de l'olympiade 2009-2012 (avant l'actualisation au 16 septembre 2011) permet l'accès à la série Élite à partir des performances réalisées lors de la saison 2010-2011. Elle nous permet d'identifier tous les nageurs de niveau Élite âgés de 13 ans ou plus. L'appartenance à cette série permet aux nageurs d'être automatiquement qualifiés à tous les championnats nationaux en fonction des années d'âge concernées (sans passer par le circuit des meetings qualificatifs) :

- Championnats de France Élite ;
- Meeting international FFN ;
- Championnats de France jeunes en bassin de 50 m ;
- Championnats de France cadets ;
- Championnats de France minimes.

Exemple : une nageuse âgée de 13 ans au moment de la réalisation qui a validé deux performances de la grille Élite lors de la saison 2010-2011 pourra participer aux championnats de France Élite lors de la saison 2011-2012. Par contre, elle ne pourra pas nager aux Championnats de France minimes réservés aux 14-15 ans.

REGLES D'ENGAGEMENTS VIA LA GESTION INFORMATIQUE EXTRA^NAT.FR

En raison de la mise en exploitation de l'interface extraNat.fr pour les engagements et du logiciel extraNat pocket pour le traitement des compétitions, l'intégralité du programme fédéral sera traitée, des engagements à l'intégration sur le site web FFN, sans oublier la phase du traitement de la compétition, via cette gestion informatisée.

Planification des échéances pour la procédure des engagements :

Via l'application extraNat, chaque institution (FFN, comités régionaux, comités départementaux, clubs) déclare dans un premier temps les compétitions placées sous son autorité.

Au nom de la FFN :

- Championnats de France Élite ;
- Championnats de France en bassin de 25 m ;
- Championnats de France jeunes en bassin de 25 m ;
- Championnats de France N2 ;
- Championnats de France jeunes en bassin de 50 m ;
- Championnats de France minimes ;
- Championnats de France cadets ;
- Meeting international d'hiver FFN ;
- Coupe des Régions - Trophée Jean-Pommat ;
- Coupe des départements - Trophée Alex-Jany* ;
- Finale du Natathlon - Trophée Lucien-Zins ;
- Championnats régionaux d'été ;
- Championnats interrégionaux ;
- Meetings nationaux labellisés.

** Dans la configuration des fusions exceptionnelles de deux départements, se rapprocher du service des systèmes d'information de la FFN pour la déclaration de la compétition sur la base extraNat.*

Au nom des comités régionaux :

- meeting régionaux labellisés ;
- étapes du Natathlon ;
- Coupe interclubs benjamins ;
- Coupe interclubs minimes ;
- poules régionales des Championnats de France interclubs* ;
- Championnats régionaux (25 m et 50 m) ;
- toutes les autres compétitions spécifiques institutionnelles du comité régional inscrites officiellement à son calendrier (avenir, poussins, critères régionaux, critères départementaux, etc.).

**Selon le format d'organisation locale, il y a possibilité de déléguer la déclaration des compétitions aux comités départementaux, à charge du comité régional de coordonner l'ensemble des organisations.*

Principes et planification de l'échéancier des engagements via l'interface extraNat

Toutes les compétitions gérées par extraNat.fr obéissent aux mêmes principes en ce qui concerne la procédure de l'échéancier :

- Quinze jours d'ouverture des droits pour les propositions d'engagements ;
- Un jour de contrôle par l'institution en charge de la compétition des engagements ;
- Sept jours de publications de la liste des engagements (start-list).

Selon ce compte à rebours, à J-23, les droits d'engagements sont ouverts ; à J-8, fermeture des droits d'engagements ; à J-7, publication de la liste des engagements ; J-1 pour les compétitions nationales, réunion technique à l'issue de laquelle les engagements sont centralisés (forfaits) puis édition de la liste des départs (le programme des séries).

Pour les compétitions où les nageurs sont qualifiés (Championnats de France en bassin de 25 m, finale du Natathlon), les clubs ayant des qualifiés devront confirmer ou infirmer leur participation sur chacune des courses où ils sont retenus et selon les mêmes échéances.

Tableau des échéances

Période à partir du 1^{er} jour de la compétition	Intitulé
J – 23	Ouverture des droits d'engagements
J – 8	Fermeture des droits d'engagements
J – 7	Publication de la liste de départ (start-list)*
J – 1	Réunion technique, déclaration des forfaits, édition de la liste des engagements (programme des séries)

Modulation

L'institution qui déclare la compétition a la possibilité de moduler la période des droits d'engagements jusqu'à J-3 (J = premier jour de la compétition) pour la fermeture des droits d'engagements.

Remontée des compétitions sur la base fédérale

Une fois la compétition achevée et vérifiée dans ses moindres détails par l'institution responsable, la remontée sur la base extraNat est automatisée. La publication et l'intégration sur le site web FFN est du ressort du service des systèmes d'information. Toute cette procédure est valable pour la natation course et les maîtres.

Performances d'engagements sur l'espace extraNat

Concernant les compétitions de référence nationale, les engagements ne pourront se faire qu'à partir de la meilleure performance réalisée en bassin de 50 m et enregistrée dans la base fédérale de la saison précédente ou de la saison en cours.

Pour toutes les autres compétitions, les engagements se feront au choix parmi une proposition des huit meilleures performances "tous bassins" ou dans le type de bassin de la compétition selon les règles édictées par l'organisateur enregistrées sur la base fédérale.

** La liste de départ (start-list) n'est pas actualisée durant la période de J - 7 jusqu'à la réunion technique de la compétition qui est seule habilitée à actualiser cette dernière.*

Organisation régionale

1. LA LICENCE

Lors de toutes les compétitions régionales le nageur devra être en possession de sa licence, ou à défaut, son club sera en mesure de présenter le récépissé de la licence de ses nageurs.

2. LA TENUE SUR LE BORD DU BASSIN

Les nageurs entraîneurs et accompagnateurs, par mesures d'hygiène, devront être en « tenues sportives ». Rappel à effectuer dans vos clubs.

3. LES OFFICIELS

Chacun des clubs engagés devra fournir :

Le club désigné et qui reçoit doit	→5 officiels
1 à 2 nageurs engagés	→1 officiel
3 à 5 nageurs engagés	→2 officiels
6 à 10 nageurs engagés	→3 officiels
11 à 20 nageurs engagés	→4 officiels
Au-delà de 20 nageurs engagés, et par tranche de 10 nageurs engagés :	→1 officiel supplémentaire.

Les nageurs engagés sont ceux inscrits sur le programme au début de la compétition.

Amende de 25 € par officiel manquant, nombre calculé par réunion.

Si les clubs participants n'ont pas tous leurs officiels et s'il manque des officiels pour le bon déroulement de la compétition et seulement dans ce cas-là, les clubs ayant d'autres officiels se verront attribuer un bonus de 10 € par officiel supplémentaire.

Les noms des officiels doivent être inscrits en même temps que les engagements pour la prise en compte des nageurs.

Arrivée pour confirmation de présence des officiels 1 heure avant le début des épreuves

4. JURY

Pour tout empêchement contacter le responsable régional des officiels M. Christian NARDOUX.

5. LES COMPETITIONS ANNULEES POUR CAUSE D'INTEMPERIES

Au vu de l'expérience des hivers passés, et la météo n'étant pas toujours clémente, il est conseillé à chacun de consulter régulièrement ses messages électroniques et de répercuter les informations (annulation de compétitions, changement d'horaires, etc.) auprès des personnes concernées.

6. LES FORFAITS*

Pour toutes les compétitions les forfaits doivent être déclarés le jeudi précédant 23 h 59 dernier délai.

Forfait déclaré avant le début de la réunion ☞ amende de 4 € par nageur.

Forfait non déclaré avant le début de la réunion ☞ amende de 10 € par nageur.

*Sauf présentation certificat médical 48 heures après la fin de la dernière réunion.

7. **LES ENGAGEMENTS au Micathlon, Meeting Régional et rencontre Avenir et Poussins du département hôte :** se font sur la même compétition via extraNat.fr (même N° de compétition pour les 3 compétitions).

8. LES TEMPS D'ENGAGEMENTS

Tous les nageurs ne justifiant pas d'un temps réalisé au cours de la saison précédente ou de la saison en cours seront engagés à 59'00.

1^{ère} Etape du MICATHLON			ExtraNat N° 1709
	Compétition d'animation, performances qualificatives pour : - le Championnat IRSO HIVER - les Meetings Nationaux - et la Finale du Micathlon Limousin/Poitou Charentes		 6X25m
	Samedi 15 octobre 2011 1 ^{ère} réunion MATIN OP 8h00 – DE 9h30 2 ^{ème} réunion APRES-MIDI OP 14h – DE 15h		ST LEONARD DE NOBLAT (87) Espace Aqua Noblat
	Minimes et Cadets de la région (pas de grille d'accès)		
	Droits d'engagement : 2 € par épreuve et par nageur Règlement par chèque à l'ordre de FFN Comité du Limousin ou par virement (le RIB sera transmis sur la demande du club)		
	Date limite des engagements sur extranat.fr : mardi 11 octobre 2011 23 h 59 Déclaration des forfaits jusqu'au jeudi 23 h 59 précédant la compétition.		

Règlement des 3 étapes Limousines du MICATHLON

Date protégée, aucune autre organisation départementale ou de clubs ne peut se dérouler sur cette même journée.

Tous les minimes et cadets de la région (pas de grille d'accès) s'engagent sur ces différentes étapes dans la ou les épreuves de leur choix. Chaque nageur peut prendre part au maximum à 4 épreuves par étape.

Conditions pour se qualifier à la Finale

- Avoir nagé au moins 8 épreuves différentes du programme du "Micathlon" dont le 400 m 4 nages obligatoire.
- Avoir marqué au moins 1 point à la table de cotation dans chacune des 8 épreuves.
- Avoir totalisé un nombre minimum de points sur l'ensemble des 8 épreuves, au cours des 3 étapes du "Micathlon" :
 - o 4880 points pour les minimes filles
 - o 4050 points pour les minimes garçons
 - o 4620 points pour les cadettes filles
 - o 3980 points pour les cadets garçons
- Il n'est pas obligatoire de participer aux 3 étapes pour se qualifier à la finale.

Droits d'engagements

2 € par épreuve et par nageur. Règlement des engagements à l'ordre de FFN Comité de Natation du Limousin.

Engagements

Les engagements se font sur la même compétition via extranat.fr (compétition N°: 1709) pour les 3 compétitions de cette étape.

Classement

Un classement spécifique sortira pour cette première étape du Micathlon faisant apparaître les Minimes et les Cadets. Classement Minimes et un classement Cadets uniquement aux points à l'issue des 3 étapes.

Récompenses

Elles sont décernées lors de la Finale, pas de récompense sur les étapes.

Programme de la 1^{ère} étape du MICATHLON

1. 200 NL Dames	7. 50 Brasse Dames
2. 200 NL Messieurs	8. 50 Brasse Messieurs
3. 100 Pap Dames	9. 400 4N Dames
4. 100 Pap Messieurs	10. 400 4N Messieurs
5. 200 4N Dames	11. 200 Dos Dames
6. 200 4N Messieurs	12. 200 Dos Messieurs

1^{er} MEETING REGIONAL OPEN			extraNat N° 1709
	Compétition d'animation, performances qualificatives pour : - le Championnat IRSO HIVER - les Meetings Nationaux		 6X25m
	Samedi 15 octobre 2011 1 ^{ère} réunion MATIN OP 8h00 – DE 9h30 2 ^{ème} réunion APRES-MIDI OP 14h – DE 15h		ST LEONARD DE NOBLAT (87) Espace Aqua Noblat
	Benjamins, juniors, seniors, maitres de la région (pas de grille d'accès)		
	Droits d'engagement : 2€ par épreuve et par nageur Règlement par chèque à l'ordre de FFN Comité du Limousin ou par virement (le RIB sera transmis sur la demande du club)		
	Date limite des engagements sur extranat.fr : mardi 11 octobre 2011 23 h 59 Déclaration des forfaits jusqu'au jeudi 23 h 59 précédant la compétition.		

Règlement des 3 Meetings régionaux

Date protégée, aucune autre organisation départementale ou de clubs ne peut se dérouler sur cette même journée.

Tous les Benjamins, juniors, seniors et maîtres de la région (pas de grille d'accès) s'engagent sur ces différentes étapes dans la ou les épreuves de leur choix. Chaque nageur peut prendre part au maximum à 4 épreuves par étape.

Conditions d'accès

L'accès à ces meetings régionaux sera libre, sans grille de qualification, en imaginant toutefois que les entraîneurs soient respectueux sur leurs engagements (pas d'engagement d'un nageur n'ayant pas un minimum de pratique régulière et apte à une pratique compétitive).

Droits d'engagements

2 € par épreuve et par nageur. Règlement des engagements à l'ordre de FFN Comité de Natation du Limousin.

Engagements

Les engagements se font sur la même compétition via extranat.fr (compétition N°: 1709) pour les 3 compétitions de cette étape.

Classement

Un classement spécifique sortira Toutes Catégories, permettant de récompenser les 3 meilleurs de chaque épreuve.







Récompenses

Une médaille aux 3 premiers de chaque épreuve Toutes Catégories.

(24 OR, 24 ARGENT, 24 BRONZE) à la charge du comité régional.

Programme du 1^{er} Meeting Régional

1. 200 NL Dames	7. 50 Brasse Dames
2. 200 NL Messieurs	8. 50 Brasse Messieurs
3. 100 Pap Dames	9. 400 4N Dames
4. 100 Pap Messieurs	10. 400 4N Messieurs
5. 200 4N Dames	11. 200 Dos Dames
6. 200 4N Messieurs	12. 200 Dos Messieurs

1^{ère} Rencontre des AVENIRS et POUSSINS			extraNat N° 1709
	Compétition d'animation		 6X25m
	Samedi 15 octobre 2011 1 ^{ère} réunion MATIN OP 8h00 – DE 9h30 2 ^{ème} réunion APRES-MIDI OP 14h – DE 15h		ST LEONARD DE NOBLAT (87) Espace Aqua Noblat
	Avenirs et Poussins du CD 87 uniquement (pas de grille d'accès)		
	Droits d'engagement : 2€ par épreuve et par nageur Règlement par chèque à l'ordre de FFN Comité du Limousin ou par virement (le RIB sera transmis sur la demande du club)		
	Date limite des engagements sur extranat.fr : mardi 11 octobre 2011 23 h 59 Déclaration des forfaits jusqu'au jeudi 23 h 59 précédant la compétition.		

Règlement des 3 Rencontres des AVENIRS et POUSSINS

Les **avenirs et poussins** mais uniquement ceux du département du lieu de la compétition, sur une organisation départementale sont invités sur ces réunions avec un programme adapté (pas de grille d'accès).

Ils s'engagent sur ces différentes étapes dans la ou les épreuves de leur choix. Chaque nageur peut prendre part au maximum à 4 épreuves par étape.

Seules les épreuves spécifiques (50 et 100 mètres) et réservées aux **avenirs, poussins** fera l'objet d'une application des règlements FINA adaptés à ces catégories d'âges.

Pour l'ensemble des autres épreuves, les **avenirs poussins** participeront avec les nageurs des autres catégories, sans application spécifique des règlements FINA.

Conditions d'accès

L'accès à ces étapes « AVENIRS et POUSSINS » sera libre, sans grille de qualification, en imaginant toutefois que les entraîneurs soient respectueux sur leurs engagements (pas d'engagement d'un nageur n'ayant pas un minimum de pratique régulière et apte à une pratique compétitive).

Droits d'engagements

2 € par épreuve et par nageur. Règlement des engagements à l'ordre de FFN Comité de Natation du Limousin.

Engagements

Les engagements se font sur la même compétition via extranat.fr (compétition N° 1709) pour les 3 compétitions de cette étape.

Classement

Un classement spécifique sortira **Avenirs et Poussins**, permettant de récompenser les 3 meilleurs poussins et les 3 meilleurs **avenirs** de chaque épreuve (50 et 100 de chaque nage).

Récompenses

Une médaille aux 3 premiers (Dames et Messieurs) – « Poussins 1 » - « Poussins 2 » -
Une médaille aux 3 premiers (Dames et Messieurs) « Avenirs 1 » - « Avenirs 2 »
(64 OR, 64 ARGENT, 64 BRONZE) à la charge du CD 87.

Programme de la 1^{ère} Rencontre des AVENIRS et POUSSINS

1. 50 NL Dames	9. 50 Brasse Dames
2. 50 NL Messieurs	10. 50 Brasse Messieurs
3. 100 Brasse Dames	11. 100 Dos Dames
4. 100 Brasse Messieurs	12. 100 Dos Messieurs
5. 100 Pap Dames	13. 50 Pap Dames
6. 100 Pap Messieurs	14. 50 Pap Messieurs
7. 50 Dos Dames	15. 100 NL Dames
8. 50 Dos Messieurs	16. 100 NL Messieurs

DEROULEMENT

du programme des 3 compétitions

Micathlon Meeting régional Avenirs/Poussins Haute Vienne

Samedi 15 octobre 2011

SAINT LEONARD DE NOBLAT

Espace Aqua Noblat

Réunion N°1 : Samedi 15/10/2011

Ouverture des portes : 08h00

Début des épreuves : 09h30









1. 50 Nage Libre D. Séries Avenirs/Poussins Haute Vienne
2. 50 Nage Libre M. Séries Avenirs/Poussins Haute Vienne
3. 200 Nage Libre D. Séries
4. 200 Nage Libre M. Séries
5. 100 Brasse D. Séries Avenirs/Poussins Haute Vienne
6. 100 Brasse M. Séries Avenirs/Poussins Haute Vienne
7. 100 Papillon D. Séries
8. 100 Papillon M. Séries
9. 100 Papillon D. Séries Avenirs/Poussins Haute-Vienne
10. 100 Papillon M. Séries Avenirs/Poussins Haute-Vienne
11. 200 4 Nages D. Séries
12. 200 4 Nages M. Séries
13. 50 Dos D. Séries Avenirs/Poussins Haute Vienne
14. 50 Dos M. Séries Avenirs/Poussins Haute Vienne

Réunion N°2 : Samedi 15/10/2011

Ouverture des portes : 14h00

Début des épreuves : 15h00

15. 50 Brasse D. Séries Avenirs/Poussins Haute-Vienne
16. 50 Brasse M. Séries Avenirs/Poussins Haute-Vienne
17. 50 Brasse D. Séries
18. 50 Brasse M. Séries
19. 100 Dos D. Séries Avenirs/Poussins Haute Vienne
20. 100 Dos M. Séries Avenirs/Poussins Haute Vienne
21. 400 4 Nages D. Séries
22. 400 4 Nages M. Séries
23. 50 Papillon D. Séries Avenirs/Poussins Haute Vienne
24. 50 Papillon M. Séries Avenirs/Poussins Haute Vienne
25. 200 Dos D. Séries
26. 200 Dos M. Séries
27. 100 Nage Libre D. Séries Avenirs/Poussins Haute Vienne
28. 100 Nage Libre M. Séries Avenirs/Poussins Haute Vienne

Championnat de France Interclubs TC			ExtraNat N° 1711
	Compétition d'animation		 6X25m
	Samedi 5 novembre 2011 POULE B : OP 8h00 – DE 9h30 POULE A : OP 13h30 – DE 15h00 Dimanche 6 novembre 2011 POULE B : OP 8h00 – DE 9h30 POULE A : OP 13h30 – DE 15h00		BRIVE (19) Piscine du Stade Nautique
	Toutes catégories d'âges	Compétition par équipe de clubs	
	Droits d'engagement : 30 € par équipe Règlement par chèque à l'ordre de FFN Comité du Limousin ou par virement (le RIB sera transmis sur la demande du club)		
	Confirmation de participations des équipes : 15 octobre 2011 Date limite d'envoi des engagements : mardi 1^{er} novembre 2011		

RÈGLEMENTS SPORTIFS FFN

➔ Préambule

Objectif, toute la natation française sur le pont ! La performance est cette fois-ci quantitative (plus de 30.000 licenciés mouillent le maillot). Ce qui n'empêche quelques chronos de bonne facture de devenir de nouvelles références nationales, surtout dans le créneau des meilleures performances françaises de 12 à 17 ans en bassin de 25 m initiés en 2010, voire plus. C'est une occasion unique pour les « petits » de côtoyer les plus grands.

➔ Équipements

Bassin de 25 m homologué. Chronométrage automatique obligatoire pour la meilleure poule régionale.

À titre exceptionnel et sous réserve d'un accord préalable de la commission sportive de natation course de la Fédération Française de Natation, l'utilisation du chronométrage semi-automatique peut être exceptionnellement autorisée à condition de disposer de trois chronométreurs (bouton presseur) par ligne.

➔ Durée

Un ou deux jours, deux réunions.

➔ Détail des épreuves

- Nage libre : 50 m, 100 m, 200 m, 400 m, 800 m nage libre (dames) et 1500 m nage libre (messieurs).
- Dos : 100 m, 200 m.
- Brasse : 100 m, 200 m.
- Papillon : 100 m, 200 m.
- 4 nages : 200 m, 400 m.
- Relais : 4 x 100 m 4 nages, 10 x 100 m nage libre.

Toutes les épreuves sont disputées selon la formule classement au temps.

NB - S'agissant d'une compétition par équipes, la règle des deux départs s'applique, conformément aux dispositions particulières de la FFN pour l'application des règlements techniques de la FINA.

➡ Jury

Le juge-arbitre affecté à la meilleure poule régionale sera désigné par l'interrégion. Le ou les juges arbitres devront figurer sur les listes des officiels valides pour la saison en cours.

➡ Dispositions particulières

L'organisation de cette compétition se déroulera à l'échelon régional avec un classement national.

Le comité régional fixe :

- le nombre d'équipes en finales régionales en conservant l'exigence que la meilleure équipe de chaque club doit participer à la meilleure poule régionale ;

- l'organisation des poules géographiques et/ou par niveau est laissée à l'initiative des régions selon les cotations des équipes, la saison précédente. Les meilleures équipes régionales doivent, à raison de deux équipes maximum par club, participer à la meilleure poule régionale.

Pour être classé, un club doit obligatoirement disputer la compétition dans sa région.

De plus, chaque équipe sera composée de dix nageurs et toutes les épreuves inscrites au programme doivent être nagées.

Les équipes qui ne respectent pas ces deux critères ne peuvent pas être classées. Toutes les équipes présentées par un club doivent respecter cette règle.

En cas de blessure d'un membre de l'équipe, et jusqu'à un quart d'heure précédent le départ du 10 x 100 m nage libre, il peut être fait appel à un remplaçant. Il ne peut plus y avoir de modification dans les engagements individuels après le relais 10 x 100 m nage libre.

Précision : la notion « d'épreuve nagée » signifie que le nageur a effectué son parcours dans le respect des caractéristiques de l'épreuve (style et distance) du départ à l'arrivée.

➡ Illustrations

1. Un nageur respecte la distance mais pas le style (exemple : 200 m nage libre au lieu de 200 m papillon) : l'épreuve n'a pas été nagée.

2. Si un nageur abandonne, quelle que soit la raison : l'épreuve n'a pas été nagée.

3. Sous réserve qu'il l'ait terminée, l'épreuve est considérée comme nagée même si le nageur est disqualifié pour une faute technique (nage ou virage).

4. Un nageur est forfait, y compris pour cause de blessure justifiée par un certificat médical : l'épreuve n'a pas été nagée.

5. Deuxième faux départ (cas n° 1) - Le nageur tombe dans l'eau alors que le signal de départ n'a pas été donné. Le nageur fautif est disqualifié et pour lui l'épreuve n'a pas été nagée.

6. Deuxième faux départ (cas n° 2) - Le nageur fautif est disqualifié à l'issue de la course après avoir parcouru la totalité de la distance et respecté le style de nage : l'épreuve a été nagée.

7. Deuxième faux départ (cas n° 3) - Alors que le signal de départ a été donné, un nageur s'arrête et ne termine pas la course considérant qu'il a fait un faux départ et qu'il sera disqualifié à l'arrivée. Cela équivaut à un abandon : l'épreuve n'a pas été nagée.

Rappel : le juge arbitre est responsable de la validation des résultats, comprenant notamment le respect des codes informatiques (disqualifications, abandon, forfait...).

➡ Mode de participation

Chaque équipe sera composée de dix nageurs (trois nageurs, au maximum, pouvant participer à deux épreuves individuelles seulement). Lorsque les titulaires du relais 10 x 100 m nage libre ont nagé, aucun remplaçant ne peut se substituer dans les autres courses.

Pour les différentes poules régionales, une ou plusieurs équipes supplémentaires peuvent être engagées, à la condition que la ou les équipes précédentes soient complètes.

En cas de forfait d'un ou plusieurs clubs, dans la meilleure poule, les clubs (dans l'ordre du classement) du niveau inférieur sont qualifiés.

Tout nageur transféré ou nouvellement licencié de niveau de la série Élite, quel que soit son statut ou sa nationalité, non répertorié sur les grilles de séries, ne peut participer aux interclubs que s'il s'est fait connaître auprès de la commission des séries et du cadre technique référent de la région d'origine de la demande afin d'obtenir son intégration à la date du 31 octobre de la saison en cours dans les grilles de séries de la FFN.

Pour les championnats interclubs départementaux, régionaux et nationaux, chaque équipe masculine ou féminine de club ne pourra pas avoir dans sa composition plus de deux nageurs transférés ou nouveaux licenciés, quelle que soit leur nationalité, inscrits sur les listes de haut niveau ou ayant réalisé la saison précédente une performance correspondant aux grilles des collectifs internationaux Olympique, Mondial et Européen ou de série nationale seniors (SN), en vigueur dans les règlements sportifs.

➤ Procédures d'engagements

Les engagements doivent s'effectuer via l'interface extraNat. Les dispositions financières (droits d'engagements, modalités concernant les forfaits...) et les récompenses sont laissées à l'initiative des régions.

➤ Classements des équipes

Chaque équipe sera composée de dix nageurs et toutes les épreuves inscrites au programme doivent être nagées. Seules les équipes qui ne respectent pas ces deux critères ne peuvent pas être classées. La disqualification d'une équipe n'entraîne pas celle des autres équipes du même club. Les performances des membres non disqualifiés de l'équipe seront valides et enregistrées.

Le classement des équipes de club s'effectue à la table de cotation fédérale.

En cas d'égalité au total des points, lors des classements des interclubs toutes catégories, l'addition des temps des relais (10 x 100 m nage libre et 4 x 100 m 4 nages) servira à départager les équipes.

À l'issue des interclubs, les régions fourniront le classement des équipes dames d'une part et messieurs d'autre part. Les clubs ayant plusieurs équipes classées verront celles-ci numérotées dans l'ordre des points obtenus.

Un classement général par niveau (une seule équipe par club et par niveau) sera effectué par la FFN et tiendra compte des résultats obtenus par l'ensemble des équipes interclubs au sein de chacun des comités régionaux responsables de l'organisation des poules régionales au sein de sa région.

Ce classement permettra d'attribuer à l'issue des championnats régionaux interclubs un rang national à chaque équipe.

■ La Nationale 1 prendra en compte

- les vingt premières équipes dames et les vingt premières équipes messieurs ayant totalisé le plus grand nombre de points seront classées de Série Nationale 1A interclubs ;

- les vingt équipes suivantes en dames et les vingt équipes suivantes en messieurs seront classées de Série Nationale 1B interclubs.

■ La Nationale 2 (par interrégion) prendra en compte

- les trente-deux équipes suivantes en dames et les trente-deux équipes suivantes en messieurs par interrégion seront classées de Série Nationale 2 interclubs.

■ La Nationale 3 (par région) prendra en compte

- toutes les équipes suivantes ;

- les régions peuvent, selon le même principe, établir un niveau Nationale 4 départemental.

Il sera également édité un classement général aux points regroupant toutes les équipes ayant participé.

➤ Classement national des clubs "Classement des compétitions par équipe"

Le premier club au classement cumulé de points par équipe totalise 2.000 points.

■ Le principe de base

Afin d'inciter les clubs à prendre part aux trois interclubs institutionnels (benjamins, minimes et toutes catégories), les points obtenus à partir du classement national de chacun de ces championnats ne pourront être cumulés pour émarger au classement global que dans la mesure où ils auront participé à chacune de ces compétitions selon l'ordre croissant : benjamins, minimes et toutes catégories. En l'absence de la présence d'au moins une équipe aux interclubs benjamins, aucune équipe de niveau supérieur ne sera prise en compte.

Pour chacun des niveaux, on additionne les points obtenus par l'ensemble des équipes d'un club et ce, quels que soient le sexe et le territoire géographique (région, département). Les points obtenus par chacune des équipes doivent répondre aux règles spécifiques de chacun des interclubs.

Une équipe déclassée qui ne marque pas de point permettra tout de même à prétendre à entrer dans le classement des clubs, elle fait obligatoirement partie d'un niveau de référence énoncé ci-dessus.

■ Modalités d'application

Pour cumuler la totalité des points sur les trois niveaux, il est impératif d'avoir une équipe filles ou/et garçons dans chaque niveau et dans le sens croissant : 1. benjamins, 2. Minimes, 3. Toutes catégories.

Exemples :

- J'ai une équipe benjamins (filles ou/et garçons), je marque les points relatifs à ce niveau.
- J'ai une équipe benjamins (filles ou/et garçons), et une équipe en toutes catégories (filles ou/et garçons), je marque uniquement les points en benjamins car le niveau intermédiaire (minimes) n'est pas présent.
- J'ai une équipe benjamins (filles ou/et garçons), et une équipe minimes (filles ou/et garçons), et pas d'équipe en toutes catégories, je peux cumuler les points des deux premiers niveaux présents.
- J'ai une équipe minimes (filles ou/et garçons), et une équipe en toutes catégories, je ne marque aucun point, car le premier niveau (benjamin) n'est pas présent.
- J'ai une équipe toutes catégories (filles ou/et garçons) aucune autre équipe dans les niveaux précédents, je ne marque aucun point.
- J'ai une équipe filles ou/et garçons dans chacun des trois niveaux, je cumule les points dans les trois niveaux.
- J'ai une équipe benjamins filles ou/et garçons déclassée, qui figure dans un des cas énoncés, je marque les points du niveau où une ou des équipe(s) sera(ont) classée(s).

Mode de calcul :

2.000 points au premier et 1 point au dernier (1.500^e).

Du 1^{er} au 11^e : 10 points de moins par place; du 12^e au 51^e : 4 points de moins par place; du 52^e au 101^e : 3 points de moins par place; du 102^e au 291^e : 2 points de moins par place; du 292^e au 1.500^e : 1 point de moins par place.

NB : A compter de la saison sportive 2012-2013, les nageurs(ses) nés(es) en 2004 et après auront l'obligation d'être titulaires de l'ensemble du dispositif ENF (sauv'nage, pass'sports de l'eau et le pass'compétition) pour intégrer les différentes compétitions. Le contrôle sera effectué lors des propositions d'engagement sur l'espace extraNat.

📌 Transmission et publication des résultats

Pour les meilleures poules régionales

Envoi des résultats sur le serveur	Publication web	Limite des réclamations	Validation définitive
J	J+1	J+8	J+60
J = dernier jour de compétition			

ORGANISATION REGIONALE :

PARTICIPATION :

Toutes les équipes remplissant les conditions énoncées dans les règlements sportifs FFN sont acceptées.

CONFIRMATION DE PARTICIPATION DES EQUIPES : 15 octobre 2011

DEROULEMENT et ORGANISATION :

Au-delà de 5 séries Dames et Messieurs : organisation de DEUX POULES (POULE B le matin – POULE A l'après-midi pour chaque jour).

RAPPEL DU PRINCIPE DE QUALIFICATION DES EQUIPES :

Priorité aux équipes ayant déjà un total de points réalisés lors des résultats des Interclubs 2011 (tableau en annexe).

ENGAGEMENTS :

Tous les nageurs ne justifiant pas d'un temps réalisé au cours de la saison précédente ou de la saison en cours seront engagés à 59'00.

DROITS D'ENGAGEMENTS : 30 € par équipe.

ENGAGEMENTS :

Chaque club procédera aux engagements via extranat.fr – compétition n°1711

FORFAITS :

Tout forfait sera accepté et devra être déclaré sur extranat.fr, à la date du jeudi 3 novembre 2011 avant 23 h 59, dernier délai.

RÉCOMPENSES :

Une coupe sera remise au vainqueur du classement DAMES, du classement MESSIEURS, du classement GENERAL (3 coupes).

JURY DES INTERCLUBS :

DELEGUE :

JUGE ARBITRE :

Le juge arbitre affecté à la meilleure poule régionale sera désigné par l'Interrégion. **Le ou les juges arbitres devront** figurer sur les listes des officiels valides pour la saison en cours.

2^{ème} JUGE ARBITRE :

STARTERS :

JUGES DE NAGES :

CHRONOMETREUR EN CHEF – SUPERVISEUR :

SECRETARIAT TECHNIQUE :

PROGRAMME DES INTERCLUBS DU LIMOUSIN
Samedi 5 novembre 2011 et Dimanche 6 novembre 2011

Piscine du Stade Nautique – Brive (19)

SAMEDI 5 NOVEMBRE 2011	DIMANCHE 6 NOVEMBRE 2011
POULE B OP : 8h00 – DE : 9h30	POULE B OP : 8h00 – DE : 9h30
POULE A OP : 13h30 - DE : 15h00	POULE A OP : 13h30 - DE : 15h00

1^{ère} réunion

10 X 100 M N L	DAMES
10 X 100 M N L	MESSIEURS
400 M NAGE LIBRE	DAMES
100 M DOS	MESSIEURS
200 M DOS	DAMES
1500 M NAGE LIBRE	MESSIEURS
50 M NAGE LIBRE	DAMES
100 M BRASSE	MESSIEURS
200 M BRASSE	DAMES
100 M NAGE LIBRE	MESSIEURS
200 M NAGE LIBRE	DAMES
100 M PAPILLON	MESSIEURS
200 M PAPILLON	DAMES
200 M 4 NAGES	MESSIEURS
400 M 4 NAGES	DAMES

2^{ème} réunion

400 M NAGE LIBRE	MESSIEURS
100 M DOS	DAMES
200 M DOS	MESSIEURS
800 M NAGE LIBRE	DAMES
50 M NAGE LIBRE	MESSIEURS
100 M BRASSE	DAMES
200 M BRASSE	MESSIEURS
100 M NAGE LIBRE	DAMES
200 M NAGE LIBRE	MESSIEURS
100 M PAPILLON	DAMES
200 M PAPILLON	MESSIEURS
200 M 4 NAGES	DAMES
400 M 4 NAGES	MESSIEURS
PAUSE 15 mn	
4 X 100 M 4 N	DAMES
4 X 100 M 4 N	MESSIEURS

INTERCLUBS LIMOUSIN 2012

BRIVE

Stade Nautique

Samedi 5 novembre 2011 et
Dimanche 6 novembre 2011

ORGANISATION DE 2 POULES (B et A)

POULE B - Dames - Interclubs toutes catégories - OP 8h00 - DE 9h30

1. CN GUÉRET (1)	[719e]	9 249 pts
2. CN LA SOUTERRAINE (2)	[908e]	8 082 pts
3. CN GUÉRET (2)	[954e]	7 712 pts
4. CAPO LIMOGES NATATION (2)	[980e]	7 593 pts
5. ASSJ VIENNE GLANE NATATION (1)		Nouvelle équipe
6. CLUB DES NAGEURS DE BRIVE (2)		Nouvelle équipe
7. CLUB DES NAGEURS DE BRIVE (3)		Nouvelle équipe

POULE A - Dames - Interclubs toutes catégories - OP 13h30 - DE 15h00









1. ASPTT LIMOGES (1)	[26e]	16 870 pts	Nationale 1b
2. CLUB DES NAGEURS DE BRIVE (1)	[190e]	13 710 pts	Nationale 2
3. CLUB DES NAGEURS DE TULLE (1)	[238e]	13 187 pts	Nationale 2
4. DAUPHINS AIXE-SUR-VIENNE (1)	[439e]	11 311 pts	
5. CAPO LIMOGES NATATION (1)	[449e]	11 234 pts	
6. CN LA SOUTERRAINE (1)	[571e]	10 281 pts	

POULE B - Messieurs - Interclubs toutes catégories - OP 8h00 - DE 9h30

1. CLUB DES NAGEURS DE BRIVE (2)	[973e]	8 250 pts
2. CLUB DES NAGEURS DE TULLE (1)	[1176e]	6 856 pts
3. CN GUÉRET (2)	[1374e]	5 153 pts
4. DAUPHINS AIXE-SUR-VIENNE (1)	[1514e]	0 pts
5. ASSJ VIENNE GLANE NATATION (1)		Nouvelle équipe
6. CLUB DES NAGEURS DE BRIVE (3)		Nouvelle équipe

POULE A - Messieurs - Interclubs toutes catégories - OP 13h30 - DE 15h00

1. CAPO LIMOGES NATATION (1)	[225e]	14 293 pts	Nationale 2
2. ASPTT LIMOGES (1)	[253e]	14 011 pts	Nationale 2
3. CLUB DES NAGEURS DE BRIVE (1)	[283e]	13 710 pts	Nationale 2
4. CN GUÉRET (1)	[488e]	11 872 pts	
5. CAPO LIMOGES NATATION (2)	[618e]	10 802 pts	
6. CN LA SOUTERRAINE (1)	[890e]	8 825 pts	

2^{ème} Etape du MICATHLON			ExtraNat N° 1710
	Compétition d'animation, performances qualificatives pour : - le Championnat IRSO HIVER - les Meetings Nationaux - et la Finale du Micathlon Limousin/Poitou Charentes		 5X25m
	Samedi 19 novembre 2011 1 ^{ère} réunion MATIN OP 8h00 – DE 9h30 2 ^{ème} réunion APRES-MIDI OP 14h – DE 15h		GUERET (23) Piscine municipale
	Minimes et Cadets de la région (pas de grille d'accès)		
	Droits d'engagement : 2 € par épreuve et par nageur Règlement par chèque à l'ordre de FFN Comité du Limousin ou par virement (le RIB sera transmis sur la demande du club)		
	Date limite des engagements sur extranat.fr : mardi 15 novembre 2011 23 h 59 Déclaration des forfaits jusqu'au jeudi 23 h 59 précédant la compétition.		

Règlement des 3 étapes Limousines du MICATHLON

Date protégée, aucune autre organisation départementale ou de clubs ne peut se dérouler sur cette même journée.

Tous les minimes et cadets de la région (pas de grille d'accès) s'engagent sur ces différentes étapes dans la ou les épreuves de leur choix. Chaque nageur peut prendre part au maximum à 4 épreuves par étape.

Conditions pour se qualifier à la Finale

- Avoir nagé au moins 8 épreuves différentes du programme du "Micathlon" dont le 400 m 4 nages obligatoire.
- Avoir marqué au moins 1 point à la table de cotation dans chacune des 8 épreuves.
- Avoir totalisé un nombre minimum de points sur l'ensemble des 8 épreuves, au cours des 3 étapes du "Micathlon" :
 - o 4880 points pour les minimes filles
 - o 4050 points pour les minimes garçons
 - o 4620 points pour les cadettes filles
 - o 3980 points pour les cadets garçons
- Il n'est pas obligatoire de participer aux 3 étapes pour se qualifier à la finale.

Droits d'engagements

2 € par épreuve et par nageur. Règlement des engagements à l'ordre de FFN Comité de Natation du Limousin.

Engagements

Les engagements se font sur la même compétition via extranat.fr (compétition N° 1710) pour les 3 compétitions de cette étape..

Classement

Un classement spécifique sortira pour cette première étape du Micathlon faisant apparaître les Minimes et les Cadets.








Classement Minimes et un classement Cadets uniquement aux points à l'issue des 3 étapes.

Récompenses

Elles sont décernées lors de la Finale, pas de récompense sur les étapes.

Programme de la 2^{ème} étape du MICATHLON

1. 200 Brasse Dames	7. 100 Dos Dames
2. 200 Brasse Messieurs	8. 100 Dos Messieurs
3. 50 NL Dames	9. 50 Pap Dames
4. 50 NL Messieurs	10. 50 Pap Messieurs
5. 400 4N Dames	11. 800 NL Dames
6. 400 4N Messieurs	12. 800 NL Messieurs

2^{ème} MEETING REGIONAL OPEN			extraNat N° 1710
	Compétition d'animation, performances qualificatives pour : - le Championnat IRSO HIVER - les Meetings Nationaux		 5X25m
	Samedi 19 novembre 2011 1 ^{ère} réunion MATIN OP 8h00 – DE 9h30 2 ^{ème} réunion APRES-MIDI OP 14h – DE 15h		GUERET (23) Piscine municipale
	Benjamins, juniors, seniors, maitres de la région (pas de grille d'accès)		
	Droits d'engagement : 2€ par épreuve et par nageur Règlement par chèque à l'ordre de FFN Comité du Limousin ou par virement (le RIB sera transmis sur la demande du club)		
	Date limite des engagements sur extranat.fr : mardi 15 novembre 2011 23 h 59 Déclaration des forfaits jusqu'au jeudi 23 h 59 précédant la compétition.		

Règlement des 3 Meetings régionaux

Date protégée, aucune autre organisation départementale ou de clubs ne peut se dérouler sur cette même journée.

Tous les **Benjamins, juniors, seniors et maîtres de la région** (pas de grille d'accès) s'engagent sur ces différentes étapes dans la ou les épreuves de leur choix. Chaque nageur peut prendre part au maximum à 4 épreuves par étape.

Conditions d'accès

L'accès à ces meetings régionaux sera libre, sans grille de qualification, en imaginant toutefois que les entraîneurs soient respectueux sur leurs engagements (pas d'engagement d'un nageur n'ayant pas un minimum de pratique régulière et apte à une pratique compétitive).

Droits d'engagements

2 € par épreuve et par nageur. Règlement des engagements à l'ordre de FFN Comité de Natation du Limousin.

Engagements

Les engagements se font sur la même compétition via EXTRANAT (compétition N° 1710) pour les 3 compétitions de cette étape.

Classement

Un classement spécifique sortira Toutes Catégories, permettant de récompenser les 3 meilleurs de chaque épreuve.









Récompenses

Une médaille aux 3 premiers de chaque épreuve Toutes Catégories.

(24 OR, 24 ARGENT, 24 BRONZE) à la charge du comité régional.

Programme du 2^{ème} Meeting Régional

1. 200 Brasse Dames	7. 100 Dos Dames
2. 200 Brasse Messieurs	8. 100 Dos Messieurs
3. 50 NL Dames	9. 50 Pap Dames
4. 50 NL Messieurs	10. 50 Pap Messieurs
5. 400 4N Dames	11. 800 NL Dames
6. 400 4N Messieurs	12. 800 NL Messieurs

2^{ème} Rencontre des AVENIRS et POUSSINS			ExtraNat N° 1710
	Compétition d'animation		 5X25m
	Samedi 19 novembre 2011 1 ^{ère} réunion MATIN OP 8h00 – DE 9h30 2 ^{ème} réunion APRES-MIDI OP 14h – DE 15h		GUERET (23) Piscine municipale
	Avenirs et Poussins du CD 23 uniquement (pas de grille d'accès)		
	Droits d'engagement : 2€ par épreuve et par nageur Règlement par chèque à l'ordre de FFN Comité du Limousin ou par virement (le RIB sera transmis sur la demande du club)		
	Date limite des engagements sur extranat.fr : mardi 15 novembre 2011 23 h 59 Déclaration des forfaits jusqu'au jeudi 23 h 59 précédant la compétition.		

Règlement des 3 Rencontres des AVENIRS et POUSSINS

Les **avenirs et poussins** mais uniquement ceux du département du lieu de la compétition, sur une organisation départementale sont invités sur ces réunions avec un programme adapté (pas de grille d'accès).

Ils s'engagent sur ces différentes étapes dans la ou les épreuves de leur choix. Chaque nageur peut prendre part au maximum à 4 épreuves par étape.

Seules les épreuves spécifiques (50 et 100 mètres) et réservées aux **avenirs, poussins** fera l'objet d'une application des règlements FINA adaptés à ces catégories d'âges.

Pour l'ensemble des autres épreuves, les **avenirs poussins** participeront avec les nageurs des autres catégories, sans application spécifique des règlements FINA.

Conditions d'accès

L'accès à ces étapes « AVENIRS et POUSSINS » sera libre, sans grille de qualification, en imaginant toutefois que les entraîneurs soient respectueux sur leurs engagements (pas d'engagement d'un nageur n'ayant pas un minimum de pratique régulière et apte à une pratique compétitive).

Droits d'engagements

2 € par épreuve et par nageur. Règlement des engagements à l'ordre de FFN Comité de Natation du Limousin.

Engagements

Les engagements se font sur la même compétition via EXTRANAT (compétition N° 1710) pour les 3 compétitions de cette étape.

Classement

Un classement spécifique sortira Avenirs et Poussins, permettant de récompenser les 3 meilleurs poussins et les 3 meilleurs avenir de chaque épreuve (50 et 100 de chaque nage).

Récompenses

Une médaille aux 3 premiers (Dames et Messieurs) – « Poussins 1 » - « Poussins 2 »

Une médaille aux 3 premiers (Dames et Messieurs) – « Avenirs 1 » - « Avenirs 2 »

(64 OR, 64 ARGENT, 64 BRONZE) à la charge du CD 23.

Programme de la 2^{ème} Rencontre des AVENIRS et POUSSINS réservée au CD 23

1. 100 Brasse Dames	9. 100 Dos Dames
2. 100 Brasse Messieurs	10. 100 Dos Messieurs
3. 50 NL Dames	11. 50 Brasse Dames
4. 50 NL Messieurs	12. 50 Brasse Messieurs
5. 50 Dos Dames	13. 50 Pap Dames
6. 50 Dos Messieurs	14. 50 Pap Messieurs
7. 100 Pap Dames	15. 100 NL Dames
8. 100 Pap Messieurs	16. 100 NL Messieurs

DEROULEMENT

du programme des 3 compétitions

Micathlon Meeting régional Avenirs/Poussins Creuse

Samedi 19 novembre 2011

GUERET

Piscine municipale

Réunion N°1 : Samedi 19/11/2011

Ouverture des portes : 08h00

Début des épreuves : 09h30









1. 100 Brasse D. Séries Avenirs/Poussins Creuse
2. 100 Brasse M. Séries Avenirs/Poussins Creuse
3. 200 Brasse D. Séries
4. 200 Brasse M. Séries
5. 50 NL D. Séries Avenirs/Poussins Creuse
6. 50 NL M. Séries Avenirs/Poussins Creuse
7. 50 Nage Libre D. Séries
8. 50 Nage Libre M. Séries
9. 50 Dos D. Séries Avenirs/Poussins Creuse
10. 50 Dos M. Séries Avenirs/Poussins Creuse
11. 400 4 Nages D. Séries
12. 400 4 Nages M. Séries
13. 100 Papillon D. Séries Avenirs/Poussins Creuse
14. 100 Papillon M. Séries Avenirs/Poussins Creuse

Réunion N°2 : Samedi 19/11/2011

Ouverture des portes : 14h00

Début des épreuves : 15h00

15. 100 Dos D. Séries Avenirs/Poussins Creuse
16. 100 Dos M. Séries Avenirs/Poussins Creuse
17. 100 Dos D. Séries
18. 100 Dos M. Séries
19. 50 Brasse D. Séries Avenirs/Poussins Creuse
20. 50 Brasse M. Séries Avenirs/Poussins Creuse
21. 50 Papillon D. Séries
22. 50 Papillon M. Séries
23. 50 Papillon D. Séries Avenirs/Poussins Creuse
24. 50 Papillon M. Séries Avenirs/Poussins Creuse
25. 800 Nage Libre D. Séries
26. 800 Nage Libre M. Séries
27. 100 Nage Libre D. Séries Avenirs/Poussins Creuse
28. 100 Nage Libre M. Séries Avenirs/Poussins Creuse

« LE CHAMPIONNAT REGIONAL 1/2 FOND »				extraNat
	Compétition d'animation			4X25m
	Dimanche 27 novembre 2011 APRES-MIDI OP 14h – DE 15h30		Aixe sur Vienne Piscine municipale	
	Toutes catégories et tous niveaux de pratique			
	Droits d'engagement : 2 € par nageur Règlement par chèque à l'ordre de FFN Comité du Limousin ou par virement (le RIB sera transmis sur la demande du club)			
	Date limite des engagements sur extranat.fr : mardi 22 novembre 2011 23 h 59 Déclaration des forfaits jusqu'au jeudi 23 h 59 précédant la compétition.			

PROGRAMME :

EPREUVES INDIVIDUELLES :

NAGE LIBRE :..... 800m, 1500m (Classement au temps)

4 NAGES : 400m, (Classement au temps)

DEROULEMENT DES EPREUVES :

800m NL mixte et 400m 4 Nages Messieurs

1500m NL mixte et 400m 4 Nages Dames

ORGANISATION REGIONALE :

DROITS D'ENGAGEMENTS : Nage individuelle → 2 € par nageur.

ENGAGEMENTS :

Les engagements se font sur extranat.fr

FORFAITS :

Tout forfait sera accepté et devra être déclaré sur extranat.fr à la date du jeudi 24 novembre 2011, avant 23 h 59, dernier délai.

Forfait déclaré avant le début de la réunion ⇒ amende de 4 € par nageur.

Forfait non déclaré avant le début de la réunion ⇒ amende de 10 € par nageur.

RAPPEL : lors du championnat le nageur devra être en possession de sa licence, ou à défaut, son club sera en mesure de présenter le récépissé de la licence de ses nageurs.

CLASSEMENT :

Classement toutes catégories par épreuve.

RÉCOMPENSES :

Une médaille aux 3 premiers Dames et Messieurs toutes catégories pour chaque épreuve. (6 OR – 6 ARGENT – 6 BRONZE)

JURY :









JUGE ARBITRE :

STARTER :

JUGES DE NAGES :

CHRONOMETREURS EN CHEF – SUPERVISEURS :

SECRETARIAT TECHNIQUE :

3^{ème} Etape du MICATHLON			ExtraNat N° 1726
	Compétition d'animation, performances qualificatives pour : - le Championnat IRSO HIVER - les Meetings Nationaux - et la Finale du Micathlon Limousin/Poitou Charentes		 6X25m
	Dimanche 4 décembre 2011 1 ^{ère} réunion MATIN OP 8h00 – DE 9h30 2 ^{ème} réunion APRES-MIDI OP 14h – DE 15h		BRIVE (19) Stade nautique
	Minimes et Cadets de la région (pas de grille d'accès)		
	Droits d'engagement : 2 € par épreuve et par nageur Règlement par chèque à l'ordre de FFN Comité du Limousin ou par virement (le RIB sera transmis sur la demande du club)		
	Date limite des engagements sur extranat.fr : mardi 29 novembre 2011 23 h 59 Déclaration des forfaits jusqu'au jeudi 23 h 59 précédant la compétition.		

Règlement des 3 étapes Limousines du MICATHLON

Date protégée, aucune autre organisation départementale ou de clubs ne peut se dérouler sur cette même journée.

Tous les minimes et cadets de la région (pas de grille d'accès) s'engagent sur ces différentes étapes dans la ou les épreuves de leur choix. Chaque nageur peut prendre part au maximum à 4 épreuves par étape.

Conditions pour se qualifier à la Finale

- Avoir nagé au moins 8 épreuves différentes du programme du "Micathlon" dont le 400 m 4 nages obligatoire.
- Avoir marqué au moins 1 point à la table de cotation dans chacune des 8 épreuves.
- Avoir totalisé un nombre minimum de points sur l'ensemble des 8 épreuves, au cours des 3 étapes du "Micathlon" :
 - o 4880 points pour les minimes filles
 - o 4050 points pour les minimes garçons
 - o 4620 points pour les cadettes filles
 - o 3980 points pour les cadets garçons
- Il n'est pas obligatoire de participer aux 3 étapes pour se qualifier à la finale.

Droits d'engagements

2 € par épreuve et par nageur. Règlement des engagements à l'ordre de FFN Comité de Natation du Limousin.

Engagements

Les engagements se font sur la même compétition via EXTRANAT (compétition N°: 1726) pour les 3 compétitions de cette étape.

Classement







Un classement spécifique sortira pour cette première étape du Micathlon faisant apparaître les Minimes et les Cadets. Classement Minimes et un classement Cadets uniquement aux points à l'issue des 3 étapes.

Récompenses

Elles sont décernées lors de la Finale, pas de récompense sur les étapes.

Programme de la 3^{ème} étape du MICATHLON

1. 100 Brasse Dames	7. 200 Pap Dames
2. 100 Brasse Messieurs	8. 200 Pap Messieurs
3. 400 4N Dames	9. 50 Dos Dames
4. 400 4N Messieurs	10. 50 Dos Messieurs
5. 100 NL Dames	11. 400 NL Dames
6. 100 NL Messieurs	12. 400 NL Messieurs

3^{ème} MEETING REGIONAL OPEN			ExtraNat N° 1726
	Compétition d'animation, performances qualificatives pour : - le Championnat IRSO HIVER - les Meetings Nationaux		 6X25m
	Dimanche 4 décembre 2011 1 ^{ère} réunion MATIN OP 8h00 – DE 9h30 2 ^{ème} réunion APRES-MIDI OP 14h – DE 15h		BRIVE (19) Stade nautique
	Benjamins, juniors, seniors, maitres de la région (pas de grille d'accès)		
	Droits d'engagement : 2€ par épreuve et par nageur Règlement par chèque à l'ordre de FFN Comité du Limousin ou par virement (le RIB sera transmis sur la demande du club)		
	Date limite des engagements sur extranat.fr : mardi 29 novembre 2011 23 h 59 Déclaration des forfaits jusqu'au jeudi 23 h 59 précédant la compétition.		

Règlement des 3 Meetings régionaux

Date protégée, aucune autre organisation départementale ou de clubs ne peut se dérouler sur cette même journée.

Tous les **Benjamins, juniors, seniors et maîtres de la région** (pas de grille d'accès) s'engagent sur ces différentes étapes dans la ou les épreuves de leur choix. Chaque nageur peut prendre part au maximum à 4 épreuves par étape.

Conditions d'accès

L'accès à ces meetings régionaux sera libre, sans grille de qualification, en imaginant toutefois que les entraîneurs soient respectueux sur leurs engagements (pas d'engagement d'un nageur n'ayant pas un minimum de pratique régulière et apte à une pratique compétitive).

Droits d'engagements

2 € par épreuve et par nageur. Règlement des engagements à l'ordre de FFN Comité de Natation du Limousin.

Engagements

Les engagements se font sur la même compétition via EXTRANAT (compétition N°: 1726) pour les 3 compétitions de cette étape.

Classement

Un classement spécifique sortira Toutes Catégories, permettant de récompenser les 3 meilleurs de chaque épreuve.









Récompenses

Une médaille aux 3 premiers de chaque épreuve Toutes Catégories.

(24 OR, 24 ARGENT, 24 BRONZE) à la charge du comité régional.

Programme du 3^{ème} Meeting Régional

1. 100 Brasse Dames	7. 200 Pap Dames
2. 100 Brasse Messieurs	8. 200 Pap Messieurs
3. 400 4N Dames	9. 50 Dos Dames
4. 400 4N Messieurs	10. 50 Dos Messieurs
5. 100 NL Dames	11. 400 NL Dames
6. 100 NL Messieurs	12. 400 NL Messieurs

3^{ème} Rencontre des AVENIRS et POUSSINS			ExtraNat N° 1726
	Compétition d'animation		 6X25m
	Dimanche 4 décembre 2011 1 ^{ère} réunion MATIN OP 8h00 – DE 9h30 2 ^{ème} réunion APRES-MIDI OP 14h – DE 15h		BRIVE (19) Stade nautique
	Avenirs et Poussins du CD 19 uniquement (pas de grille d'accès)		
	Droits d'engagement : 2€ par épreuve et par nageur Règlement par chèque à l'ordre de FFN Comité du Limousin ou par virement (le RIB sera transmis sur la demande du club)		
	Date limite des engagements sur extranat.fr : mardi 29 novembre 2011 23 h 59 Déclaration des forfaits jusqu'au jeudi 23 h 59 précédant la compétition.		

Règlement des 3 Rencontres des AVENIRS et POUSSINS

Les **avenirs et poussins** mais uniquement ceux du département du lieu de la compétition, sur une organisation départementale sont invités sur ces réunions avec un programme adapté (pas de grille d'accès).

Ils s'engagent sur ces différentes étapes dans la ou les épreuves de leur choix. Chaque nageur peut prendre part au maximum à 4 épreuves par étape.

Seules les épreuves spécifiques (50 et 100 mètres) et réservées aux **avenirs, poussins** fera l'objet d'une application des règlements FINA adaptés à ces catégories d'âges.

Pour l'ensemble des autres épreuves, les **avenirs poussins** participeront avec les nageurs des autres catégories, sans application spécifique des règlements FINA.

Conditions d'accès

L'accès à ces étapes « AVENIRS et POUSSINS » sera libre, sans grille de qualification, en imaginant toutefois que les entraîneurs soient respectueux sur leurs engagements (pas d'engagement d'un nageur n'ayant pas un minimum de pratique régulière et apte à une pratique compétitive).

Droits d'engagements

2 € par épreuve et par nageur. Règlement des engagements à l'ordre de FFN Comité de Natation du Limousin.

Engagements

Les engagements se font sur la même compétition via EXTRANAT (compétition N°: 1726) pour les 3 compétitions de cette étape.

Classement

Un classement spécifique sortira **Avenirs et Poussins**, permettant de récompenser les 3 meilleurs poussins et les 3 meilleurs **avenirs** de chaque épreuve (50 et 100 de chaque nage).

Récompenses

Une médaille aux 3 premiers (Dames et Messieurs) – « Poussins 1 » - « Poussins 2 »

Une médaille aux 3 premiers (Dames et Messieurs) « Avenirs 1 » - « Avenirs 2 »

(64 OR, 64 ARGENT, 64 BRONZE) à la charge du CD 19.

Programme de la 3^{ème} Rencontre des AVENIRS et POUSSINS réservée au CD 19

1. 50 NL Dames	9. 100 Dos Dames
2. 50 NL Messieurs	10. 100 Dos Messieurs
3. 100 Brasse Dames	11. 50 Brasse Dames
4. 100 Brasse Messieurs	12. 50 Brasse Messieurs
5. 50 Dos Dames	13. 50 Pap Dames
6. 50 Dos Messieurs	14. 50 Pap Messieurs
7. 100 Pap Dames	15. 100 NL Dames
8. 100 Pap Messieurs	16. 100 NL Messieurs

DEROULEMENT

du programme des 3 compétitions

Micathlon Meeting régional Avenirs/Poussins Corrèze

Dimanche 4 décembre 2011

BRIVE

Stade nautique

Réunion N°1 : Dimanche 4/12/2011

Ouverture des portes : 08h00

Début des épreuves : 09h30







1. 50 NL D. Séries Avenirs/Poussins Corrèze
2. 50 NL M. Séries Avenirs/Poussins Corrèze
3. 100 Brasse D. Séries
4. 100 Brasse M. Séries
5. 100 Brasse D. Séries Avenirs/Poussins Corrèze
6. 100 Brasse M. Séries Avenirs/Poussins Corrèze
7. 400 4 Nages D. Séries
8. 400 4 Nages M. Séries
9. 50 Dos D. Séries Avenirs/Poussins Corrèze
10. 50 Dos M. Séries Avenirs/Poussins Corrèze
11. 100 Nage Libre D. Séries
12. 100 Nage Libre M. Séries
13. 100 Papillon D. Séries Avenirs/Poussins Corrèze
14. 100 Papillon M. Séries Avenirs/Poussins Corrèze

Réunion N°2 : Dimanche 4/12/2011

Ouverture des portes : 14h00

Début des épreuves : 15h00

15. 100 Dos D. Avenirs/Poussins Corrèze
16. 100 Dos M. Avenirs/Poussins Corrèze
17. 200 Papillon D. Séries
18. 200 Papillon M. Séries
19. 50 Brasse D. Séries Avenirs/Poussins Corrèze
20. 50 Brasse M. Séries Avenirs/Poussins Corrèze
21. 50 Dos D. Séries
22. 50 Dos M. Séries
23. 50 Papillon D. Avenirs/Poussins Corrèze
24. 50 Papillon M. Avenirs/Poussins Corrèze
25. 400 Nage Libre D. Séries
26. 400 Nage Libre M. Séries
27. 100 Nage Libre D. Séries Avenirs/Poussins Corrèze
28. 100 Nage Libre M. Séries Avenirs/Poussins Corrèze

PASS'COMPETITION			
	 1^{ère} session de passage de Tests ENF		 6X25m
	Dimanche 4 décembre 2011 OP : 08 h 00 – DE : 09 h 30		BRIVE (19) Piscine du Stade Nautique
	Titulaires du Pass'sports de l'eau	Programme d'Initiation Pass'compétition natation course	
	Envoi des engagements : Jeudi 1^{er} décembre 2011 Déclaration des forfaits jusqu'au jeudi 23 h 59 précédant la compétition.		
	Jury : A minima, la présence de deux évaluateurs ENF3 est obligatoire : le représentant de la structure organisatrice et le délégué régional titulaires de la qualification évaluateur ENF3 natation course.		

Le Pass'compétition est la troisième étape des tests de l'École de Natation Française. Il a pour but de s'assurer d'un niveau de pratique minimum pour s'orienter vers la compétition dans la discipline de son choix, au sein de la Fédération Française de Natation.

Pour se présenter à ce test du Pass'compétition il faut être titulaire du diplôme du Sauv'nage ainsi que du Pass'sports de l'eau.

Pass'compétition natation course :









Réalisation d'un 100 m nagé dans les 4 nages (25 m papillon, 25 m dos crawlé, 25 m brasse, 25 m crawl) selon les critères de réussite définis par la Fédération Française de Natation.

ENGAGEMENTS :

Chaque club transmettra ses engagements (par mail au format PCE - liste de nageurs avec temps d'engagement) pour le jeudi 1^{er} décembre 2011, dernier délai, au responsable informatique :

JURY : Evalueurs ENF3 :

Assistants Evalueurs ENF3 :

1^{er} Meeting Régional Interclubs des Maîtres Open				extraNat
	Compétition d'animation Qualificative pour le 8 ^{ème} Meeting national Interclubs des Maîtres			5X25m
	Dimanche 10 décembre 2011 OP 16 h 00 – DE 17 h 00		USSEL (19) Piscine municipale	
	25 ans et plus (1987 et avant)	Compétition par équipe de clubs Catégories « Maîtres » de la FINA		
	Droits d'engagement : 30 € par équipe Règlement par chèque à l'ordre de FFN Comité du Limousin ou par virement (le RIB sera transmis sur la demande du club)			
	Date limite d'envoi des engagements : mardi 6 décembre 2011 23 h 59 Déclaration des forfaits jusqu'au jeudi 23 h 59 précédant la compétition.			

RÈGLEMENTS SPORTIFS FFN

➡ Préambule

L'objectif est, comme pour les nageurs de catégories d'âge, de pouvoir participer à une compétition spécifique qui regroupe des nageurs qui s'entraînent ensemble et, sans notion de sexe, qui demandent à constituer une équipe avec des épreuves adaptées à leur niveau.

Le comité régional organise le 1^{er} Meeting Régional Interclubs des Maîtres. Cette édition régionale servira de base de qualification pour le 8^{ème} Meeting National Interclubs des Maîtres qui se tiendra à Chalon-sur-Saône les samedi 28 et dimanche 29 janvier 2012. Les performances réalisées pourront être qualificatives au XVIII^e Championnats de France des Maîtres.

➡ Ouverture de la compétition







Le Meeting Régional Interclubs des Maîtres est open, il est donc ouvert à tous les licenciés(ées) de la FFN. Cependant, une priorité sera donnée aux équipes du Limousin. Si le nombre maximum d'équipe n'est pas atteint, des équipes hors région pourront être acceptées.

➡ Engagement

Les clubs enverront leurs engagements via extraNat.fr

Tout forfait sera accepté et devra être déclaré sur extraNat.fr, à la date du jeudi 8 décembre 2011 avant 23 h 59, dernier délai.

➡ Détail des épreuves

-  Nage libre : 50 m (dames ou messieurs), 100 m (dames ou messieurs), 400 m (dames ou messieurs).
-  Dos : 50 m (dames ou messieurs), 100 m (dames ou messieurs).
-  Brasse : 50 m (dames ou messieurs), 100 m (dames ou messieurs).
-  Papillon : 50 m (dames ou messieurs), 100 m (dames ou messieurs).
-  4 Nages : 200 m (dames ou messieurs).
-  Relais : 4 x 50 m 4 Nages (dames ou/et messieurs) et 10 x 50 m NL (dames ou/et messieurs).

Les séries se nageront classement au temps.

➡ Disposition particulière

Les nageuses et nageurs représentent leur club. Chaque équipe est composée de dix nageuses et nageurs du même club.

La répartition hommes/femmes dans les équipes est libre. Seules trente équipes seront acceptées pour participer à la compétition.

Les séries sont nagées au temps d'engagement, sans tenir compte ni du sexe, ni de l'âge des concurrentes et concurrents.

Chaque concurrent participe obligatoirement à une épreuve individuelle et à un relais (la participation au relais 10 x 50 NL est obligatoire).

➡ Classement

Le classement, pour attribution du nombre de points, s'effectue d'après la table de cotation fédérale. La performance de chaque nageur est affectée d'un coefficient de rajeunissement calculé à partir de la performance réalisée par un nageur de la même catégorie dans la même épreuve afin de le ramener à celle qu'il réaliserait à 25 ans.

➡ Récompenses

Les trois premières équipes seront récompensées par une coupe et une médaille individuelle pour chacun des 10 membres des équipes.

➡ JURY DES INTERCLUBS

Chaque club devra fournir un officiel par réunion et par équipe engagée.

Il est autorisé à certains officiels de s'absenter de leur poste pour participer à la compétition.

DELEGUE :

JUGE ARBITRE :

STARTERS :

JUGES DE NAGES :

CHRONOMETREUR EN CHEF – SUPERVISEUR :









SECRETARIAT TECHNIQUE :

Programme des Interclubs des Maîtres USSEL (19)

Dimanche 10 décembre 2011

OP : 16 h 00 / DE : 17 h 00

1. 4 x 50 m 4 Nages
2. 400 m nage libre
3. 100 m papillon
4. 50 m dos
5. 100 m brasse
6. 50 m nage libre
7. 50 m papillon
8. 100 m dos
9. 50 m brasse
10. 100 m nage libre
11. 200 m 4 nages
12. 10 x 50 m nage libre

NATATHLON – 1^{ère} étape				extraNat
	Compétition d'animation			5X25m
	Dimanche 22 janvier 2012 1 ^{ère} réunion : MATIN OP 8h – DE 9h30 2 ^{ème} réunion : APRES-MIDI OP 14h – DE 15h30		TULLE (19) Centre aqua récréatif	
	2000-1999 (12 et 13 ans)	Benjamines et benjamins		
	Droits d'engagement : 5 € par nageur et pour l'étape Règlement par chèque à l'ordre de FFN Comité du Limousin ou par virement (le RIB sera transmis sur la demande du club)			
	Date limite d'envoi des engagements sur extranat.fr : mardi 17 janvier 2012 Déclaration des forfaits jusqu'au jeudi 23 h 59 précédant la compétition.			

RÈGLEMENTS SPORTIFS FFN

PREAMBULE :

Circuit réservé à la catégorie des 12-13 ans et organisé de façon à permettre la plus large participation possible sur un ensemble de six courses programmées sur trois étapes distinctives, dans une limite de durée de réunion n'excédant pas deux heures. Le Natathlon a pour finalité sportive de former des nageurs «complets» (programme de développement). Pour chaque étape, toutes les organisations d'une région (clubs, secteurs, districts, départements ou région) se déroulent le même week-end avec les six épreuves au programme. À l'issue des trois étapes, un classement national du Natathlon est établi d'après l'addition des points à la table de cotation des six épreuves. À partir de cette hiérarchie, un quota de nageuses et de nageurs sont retenus pour prendre part au Trophée Lucien-Zins.

DETAIL DES EPREUVES DU NATATHLON :

- ◆ Nage libre : 100 m, 800 m.
- ◆ Dos : 50 m.
- ◆ Brasse : 50 m.
- ◆ Papillon : 50 m.
- ◆ 4 nages : 400 m.

Toutes les épreuves sont disputées selon la formule classement au temps.

Sur un même lieu, il est conseillé de ne pas excéder cinq séries de 800 m nage libre (épreuve pouvant être disputée à deux nageurs par couloir, à la discrétion de l'organisateur) et dix séries de 400 m 4 nages.

DATES DES COMPETITIONS :

Première étape : samedi 21 au dimanche 22 janvier 2012.

Deuxième étape : programmée au minimum 3 semaines après la 1^{ère} étape.

Troisième étape : programmée au minimum 3 semaines après la 2^{ème} étape.

Date limite : 1^{er} avril 2012

Impératif : chaque région impose ses trois dates uniques. Ces dates doivent être communiquées par chaque région à la FFN lors de l'envoi des calendriers régionaux. Seules ces dates autoriseront l'intégration nationale des résultats dans la base fédérale.

MODE DE PARTICIPATION :

Laissé à l'initiative des régions, selon la population concernée.

A chacune des trois étapes, le club ne pourra engager chacun de ses nageurs que sur **trois épreuves du programme au maximum**. Le comité régional est responsable du respect du règlement.

DEROULEMENT DES EPREUVES DE LA 1^{ère} ETAPE :

1 ^{ère} réunion	2 ^{ème} réunion
1 - 800 m nage libre filles (séries)	7 - 800 m nage libre garçons (séries)
2 - 50 m papillon garçons (séries)	8 - 50 m dos filles (séries)
3 - 50 m papillon filles (séries)	9 - 50 m dos garçons (séries)
4 - 100 m nage libre garçons (séries)	10 - 50 m brasse filles (séries)
5 - 100 m nage libre filles (séries)	11 - 50 m brasse garçons (séries)
6 - 400 m 4 nages garçons (séries)	12 - 400 m 4 nages filles (séries)

ORGANISATION REGIONALE :

DROITS D'ENGAGEMENTS : 5 € par nageur et pour l'étape.

ENGAGEMENTS :

Les engagements se feront via extranat.fr

FORFAITS :

Tout forfait sera accepté et devra être déclaré sur extranat.fr, à la date du jeudi 19 janvier 2012, avant 23 h 59, dernier délai.

Forfait déclaré avant le début de la réunion ☞ amende de 4 € par nage et par nageur.

Forfait non déclaré avant le début de la réunion ☞ amende de 10 € par nage et par nageur.

RAPPEL : lors de la compétition le nageur devra être en possession de sa licence, ou à défaut, son club sera en mesure de présenter le récépissé de la licence de ses nageurs.

CLASSEMENTS ET RÉCOMPENSES :

Classements et récompenses spécifiques, pour chaque épreuve, par année d'âge (2).

Médailles aux 3 premiers filles et garçons de chaque épreuve et par année d'âge : (24 OR, 24 ARGENT, 24 BRONZE)

JURY :









JUGE ARBITRE :

STARTER :

JUGES DE NAGES :

CONTRÔLEUR DE VIRAGES :

CHRONOMETREUR EN CHEF – SUPERVISEUR :

CHAMPIONNAT REGIONAL OPEN DES MAÎTRES				extraNat
	Compétition d'animation			6X25m
	Dimanche 5 février 2012 OP 15 h 00 - DE 16 h 30		LIMOGES (87) Piscine de Beaublanc	
	Compétition ouverte aux nageurs(ses) de 25 ans et plus (1987 et avant)			
	Droits d'engagement : 2 € par nageur et par épreuve – Relais gratuit Règlement par chèque à l'ordre de FFN Comité du Limousin ou par virement (le RIB sera transmis sur la demande du club)			
	Date limite d'envoi des engagements sur extranat.fr : mardi 31 janvier 2012 23 h 59 Déclaration des forfaits jusqu'au jeudi 23 h 59 précédant la compétition.			

Règlement :

- La compétition respectera la réglementation de la Fédération Internationale de Natation.
- Elle est ouverte aux personnes âgées de 25 ans et plus, titulaires d'une licence FFN.
- Il sera appliqué la règle des deux départs.

Le « relais de la convivialité » ouvrira la compétition : 6 ou 8 X 25 NL

- La constitution des équipes sera faite sur place, par tirage au sort.
- Cette épreuve se déroulera hors classement officiel.
- **Les déguisements sont autorisés.**

Epreuves individuelles :

Papillon : 50 m, 100 m - **Dos** : 50 m, 100 m - **Brasse** : 50 m, 100 m - **Nage libre** : 50 m, 100 m, 800 m, - **4 Nages** : 100 m

Ordre des nages – Dames puis Messieurs :

1. 50 m NAGE LIBRE
2. 100 m NAGE LIBRE
3. 800 m NAGE LIBRE
4. 50 m DOS
5. 100 m DOS
6. 50 m BRASSE
7. 100 m BRASSE
8. 50 m PAPILLON
9. 100 m PAPILLON
10. 100 m 4 NAGES

- Les épreuves individuelles seront nagées, dames puis messieurs, toutes catégories confondues suivant les temps d'engagement annoncés.
- Les participants auront le droit de nager un nombre limité d'épreuves individuelles : 2 au maximum.
- Les épreuves ne sont pas soumises à des temps qualificatifs.

Engagements :

Les engagements via extranat.fr

Forfaits :

Les forfaits devront être déclarés au responsable informatique :

- pas d'amende pour les forfaits déclarés avant 23 h 59 le jeudi 2 février 2012,
- une amende de 5 € pour tout forfait déclaré du jeudi 2 février 2012 après 23 h 59 jusqu'au début de la réunion,
- une amende de 10 € pour forfait non déclaré avant le début de la réunion.

Récompenses et Classements :

Récompenses individuelles :

Une médaille aux premiers de chaque épreuve et chaque catégorie, Dames et Messieurs.

Récompenses aux meilleurs clubs :

Une coupe aux trois meilleurs clubs au classement par points « à la place ».

Les points seront affectés selon le barème suivant aux 5 premiers classés de chaque épreuve dans chaque catégorie.

Le club vainqueur sera le club ayant totalisé le plus de points (classement Dames et Messieurs).

Une place de 1 ^{er}	= 10 points
Une place de 2 ^{ème}	= 6 points
Une place de 3 ^{ème}	= 4 points
Une place de 4 ^{ème}	= 3 points
Une place de 5 ^{ème}	= 2 points

JURY :

JUGE ARBITRE :

STARTERS :









CONTRÔLEUR DE VIRAGES :

SECRETARIAT TECHNIQUE :

Organisation de la compétition et de la soirée :

sera communiquée ultérieurement.



NATATHLON – 2^{ème} étape			extraNat
	Compétition d'animation		 6X25m
	Dimanche 19 février 2012 1 ^{ère} réunion : MATIN OP 8h – DE 9h30 2 ^{ème} réunion : APRES-MIDI OP 14h – DE 15h30		ST LEONARD (87) Espace Aqua Noblat
	2000-1999 (12 et 13 ans)	Benjamines et benjamins	
	Droits d'engagement : 5 € par nageur et pour l'étape Règlement par chèque à l'ordre de FFN Comité du Limousin ou par virement (le RIB sera transmis sur la demande du club)		
	Date limite d'envoi des engagements sur extranat.fr : mardi 14 février 2012 23 h 59 Déclaration des forfaits jusqu'au jeudi 23 h 59 précédant la compétition.		

RÈGLEMENTS SPORTIFS FFN

PREAMBULE :

Circuit réservé à la catégorie des 12-13 ans et organisé de façon à permettre la plus large participation possible sur un ensemble de six courses programmées sur trois étapes distinctives, dans une limite de durée de réunion n'excédant pas deux heures. Le Natathlon a pour finalité sportive de former des nageurs «complets» (programme de développement). Pour chaque étape, toutes les organisations d'une région (clubs, secteurs, districts, départements ou région) se déroulent le même week-end avec les six épreuves au programme. À l'issue des trois étapes, un classement national du Natathlon est établi d'après l'addition des points à la table de cotation des six épreuves. À partir de cette hiérarchie, un quota de nageuses et de nageurs sont retenus pour prendre part au Trophée Lucien-Zins.

DETAIL DES EPREUVES DU NATATHLON :

- Nage libre : 100 m, 800 m.
- Dos : 50 m.
- Brasse : 50 m.
- Papillon : 50 m.
- 4 nages : 400 m.

Toutes les épreuves sont disputées selon la formule classement au temps.

Sur un même lieu, il est conseillé de ne pas excéder cinq séries de 800 m nage libre (épreuve pouvant être disputée à deux nageurs par couloir, à la discrétion de l'organisateur) et dix séries de 400 m 4 nages.

DATES DES COMPETITIONS :

Première étape : du samedi 21 au dimanche 22 janvier 2012.

Deuxième étape : programmée au minimum 3 semaines après la 1^{ère} étape.

Troisième étape : programmée au minimum 3 semaines après la 2^{ème} étape.

Date limite : 1^{er} avril 2012

Impératif : chaque région impose ses trois dates uniques. Ces dates doivent être communiquées par chaque région à la FFN lors de l'envoi des calendriers régionaux. Seules ces dates autoriseront l'intégration nationale des résultats dans la base fédérale.

MODE DE PARTICIPATION :

Laissé à l'initiative des régions, selon la population concernée.

A chacune des trois étapes, le club ne pourra engager chacun de ses nageurs que sur **trois épreuves du programme au maximum**. Le comité régional est responsable du respect du règlement.

DEROULEMENT DES EPREUVES DE LA 2^{ème} ETAPE :

1 ^{ère} réunion	2 ^{ème} réunion
1 - 800 m nage libre garçons (séries)	7 - 800 m nage libre filles (séries)
2 - 50 m dos filles (séries)	8 - 50 m papillon garçons (séries)
3 - 50 m dos garçons (séries)	9 - 50 m papillon filles (séries)
4 - 50 m brasse filles (séries)	10 - 100 m nage libre garçons (séries)
5 - 50 m brasse garçons (séries)	11 - 100 m nage libre filles (séries)
6 - 400 m 4 nages filles (séries)	12 - 400 m 4 nages garçons (séries)

ORGANISATION REGIONALE :

DROITS D'ENGAGEMENTS : 5 € par nageur et pour l'étape.

ENGAGEMENTS :

Les engagements via extranat.fr

FORFAITS :

Tout forfait sera accepté et devra être déclaré sur extranat.fr à la date du jeudi 16 février 2012, avant 23 h 59, dernier délai.

Forfait déclaré avant le début de la réunion ☞ amende de 4 € par nage et par nageur.

Forfait non déclaré avant le début de la réunion ☞ amende de 10 € par nage et par nageur.

RAPPEL : lors de la compétition le nageur devra être en possession de sa licence, ou à défaut, son club sera en mesure de présenter le récépissé de la licence de ses nageurs.

CLASSEMENTS ET RÉCOMPENSES :

Classements et récompenses spécifiques, pour chaque épreuve, par année d'âge (2).

Médailles aux 3 premiers filles et garçons de chaque épreuve et par année d'âge : (24 OR, 24 ARGENT, 24 BRONZE)

JURY :

JUGE ARBITRE :









STARTER :

JUGE DE NAGES :

CONTRÔLEUR AUX VIRAGES :

CHRONOMETREUR EN CHEF – SUPERVISEUR :

SECRETARIAT TECHNIQUE :

NATATHLON – 3^{ème} étape				extraNat
	Compétition d'animation			6X25m
	Dimanche 1^{er} avril 2012 1 ^{ère} réunion : MATIN OP 8h30 – DE 10h 2 ^{ème} réunion : APRES-MIDI OP 14h – DE 15h30		SAINT JUNIEN (87) Piscine l'Aiguia Blue Chronométrage automatique	
	2000-1999 (12 et 13 ans)	Benjamines et benjamins		
	Droits d'engagement : 5 € par nageur et pour l'étape Règlement par chèque à l'ordre de FFN Comité du Limousin ou par virement (le RIB sera transmis sur la demande du club)			
	Date limite d'envoi des engagements sur extranat.fr : mardi 27 mars 2012 23 h 59 Déclaration des forfaits jusqu'au jeudi 23 h 59 précédant la compétition.			

RÈGLEMENTS SPORTIFS FFN

PREAMBULE :

Circuit réservé à la catégorie des 12-13 ans et organisé de façon à permettre la plus large participation possible sur un ensemble de six courses programmées sur trois étapes distinctives, dans une limite de durée de réunion n'excédant pas deux heures. Le Natathlon a pour finalité sportive de former des nageurs «complets» (programme de développement). Pour chaque étape, toutes les organisations d'une région (clubs, secteurs, districts, départements ou région) se déroulent le même week-end avec les six épreuves au programme. À l'issue des trois étapes, un classement national du Natathlon est établi d'après l'addition des points à la table de cotation des six épreuves. À partir de cette hiérarchie, un quota de nageuses et de nageurs sont retenus pour prendre part au Trophée Lucien-Zins.

DETAIL DES EPREUVES DU NATATHLON :

- Nage libre : 100 m, 800 m.
- Dos : 50 m.
- Brasse : 50 m.
- Papillon : 50 m.
- 4 nages : 400 m.

Toutes les épreuves sont disputées selon la formule classement au temps.

Sur un même lieu, il est conseillé de ne pas excéder cinq séries de 800 m nage libre (épreuve pouvant être disputée à deux nageurs par couloir, à la discrétion de l'organisateur) et dix séries de 400 m 4 nages.

DATES DES COMPETITIONS :

Première étape : du samedi 21 au dimanche 22 janvier 2012.

Deuxième étape : programmée au minimum 3 semaines après la 1^{ère} étape.

Troisième étape : programmée au minimum 3 semaines après la 2^{ème} étape.

Date limite : 1^{er} avril 2012

Impératif : chaque région impose ses trois dates uniques. Ces dates doivent être communiquées par chaque région à la FFN lors de l'envoi des calendriers régionaux. Seules ces dates autoriseront l'intégration nationale des résultats dans la base fédérale.

MODE DE PARTICIPATION :

Laissé à l'initiative des régions, selon la population concernée.

A chacune des trois étapes, le club ne pourra engager chacun de ses nageurs que sur **trois épreuves du programme au maximum**. Le comité régional est responsable du respect du règlement.

DEROULEMENT DES EPREUVES DE LA 3^{ème} ETAPE :

1 ^{ère} réunion	2 ^{ème} réunion
1 - 400 m 4 nages filles (séries) 2 - 400 m 4 nages garçons (séries) 3 - 50 m dos filles (séries) 4 - 50 m dos garçons (séries) 5 - 50 m brasse filles (séries) 6 - 50 m brasse garçons (séries) 7 - 50 m papillon filles (séries) 8 - 50 m papillon garçons (séries)	9 - 800 m nage libre filles (séries) 10 - 100 m nage libre garçons (séries) 11 - 100 m nage libre filles (séries) 12 - 800 m nage libre garçons (séries)

ORGANISATION REGIONALE :

DROITS D'ENGAGEMENTS : 5 € par nageur et pour l'étape.

ENGAGEMENTS :

Les engagements via extranat.fr

FORFAITS :

Tout forfait sera accepté et devra être déclaré via extranat.fr, à la date du jeudi 29 mars 2012, avant 23 h 59, dernier délai.

Forfait déclaré avant le début de la réunion ☞ amende de 4 € par nage et par nageur.

Forfait non déclaré avant le début de la réunion ☞ amende de 10 € par nage et par nageur.

RAPPEL : lors de la compétition le nageur devra être en possession de sa licence, ou à défaut, son club sera en mesure de présenter le récépissé de la licence de ses nageurs.

CLASSEMENTS ET RÉCOMPENSES :

Classements et récompenses spécifiques, pour chaque épreuve, par année d'âge (2).

Médailles aux 3 premiers filles et garçons de chaque épreuve et par année d'âge : (24 OR, 24 ARGENT, 24 BRONZE)

JURY :

JUGES ARBITRES :








STARTERS :

JUGES DE NAGES :

CONTRÔLEUR AUX VIRAGES :

CHRONOMETREUR EN CHEF – SUPERVISEUR :

SECRETARIAT TECHNIQUE :

CHALLENGE AUX KM			Compétition spécifique
	Compétition d'animation		 5X25m
	Samedi 5 mai 2012 OP 9 h 00 - DE 10 h 00		USSEL (19)
	Public mixte	Nageurs handisport et nageurs valides.	
	Date limite d'envoi des engagements : vendredi 27 avril 2012		

PROGRAMME DE LA JOURNEE

Le « Challenge aux km » est organisé sous la forme d'un relais entre des nageurs handisport et des nageurs valides.

ORGANISATION REGIONALE





Public concerné : Licenciés, adultes, adolescents ou enfants, handicapés physiques, déficients visuels et auditifs et nageurs valides.

ACCUEIL DES PARTICIPANTS

 Les groupes désirant arriver la veille, doivent prendre contact avec :

Madame Carole COLIN NOAILHAC aux numéros de téléphones suivants :






05 55 26 24 18 ou 06 76 99 18 75

-  L'accueil des clubs et des nageurs se fera le samedi 5 mai 2012, dans le hall de la piscine d'Ussel à partir de 9 h 00
-  Début des épreuves : 10 h 00
-  Pour toute demande d'aide sur le bord du bassin, le préciser sur le dossier d'inscription.
-  Un tee-shirt sera remis à chaque participant.

CONDITIONS :

Pour pouvoir participer au « Challenge aux km » il faut être licencié FFN ou FFH compétition.

REGLEMENTS SPORTIFS :

-  Une présentation des clubs est prévue avant le début des épreuves.
-  Organisation par rotation de 45 mn entre les nageurs handisport et les nageurs valides.
-  Le décompte des distances effectuées par les nageurs de clubs, sera comptabilisé par des officiels FFN, FFH des différents clubs de natation du Limousin, qui accompagneront les bénévoles des clubs.
-  Chaque participant pourra nager plusieurs fois sur différentes rotations.
-  POUR LA ROTATION des nageurs handisport :
 - o Les lignes d'eau (1et 5) seront réservées aux nageurs avec un handicap lourd (pas plus de 4 nageurs). Les 3 autres lignes d'eau (2/3/4) seront pour les nageurs valides et les nageurs handisport plus autonomes et les plus rapides (pas plus de 6 nageurs).

○ **DEPART :**

- Lignes d'eau 1 et 5 : départ dans l'eau,
- les lignes d'eau 2/3/4 : le départ plongé sera autorisé.

- 🏊 Le « Challenge aux km » sera remporté par le club ayant fait le plus de km durant cette journée, à l'addition des distances réalisées par les nageurs valides et par les nageurs handisport.
 - 🏊 Le Challenge sera conservé définitivement par le club qui aura, pendant 3 années consécutives ou non sur 5 ans, remporté celui-ci.
 - 🏊 La fin de la compétition d'animation aura lieu à 17 h 00.
-

SECURITE :

Un service médical sera présent sur le site, médecin spécialisé et kinésithérapeute. La surveillance du bassin sera assurée par le Comité Départemental des Maîtres Nageurs Sauveteurs de la Corrèze.

ENGAGEMENTS :

Les engagements sur bordereau spécifique, accompagnés de leur paiement, se feront jusqu'au vendredi 27 avril 2012 auprès du secrétariat :

Madame Christiane RIVRIE
COMITE REGIONAL DE NATATION DU LIMOUSIN
e.mail : natation-limousin-secretariat@orange.fr

DROITS D'ENGAGEMENTS :

2 Euros par nageur.

Règlement par chèque à l'ordre de FFN Comité de Natation du Limousin.

CLASSEMENTS :

Classement Individuel :

1. Un classement Handisport individuel Dames et Messieurs en tenant compte de la distance parcourue, toutes classifications confondues.
2. Un classement FFN individuel Dames et Messieurs en tenant compte de la distance parcourue.

Classement Club :

3. Un classement Handisport par club toutes catégories sera réalisé par rapport au nombre de km effectué dans la journée.
4. Un classement FFN par club toutes catégories sera réalisé par rapport au nombre de km effectué dans la journée.

Classement Mixte :

5. Un classement mixte par club à l'addition des 2 précédents classements. Ce classement ne regroupera que les clubs ayant des participants valides et handisport.








Un pot sera servi à partir de 17 h 15 lors de la remise des récompenses.

RECOMPENSES :

- 🏊 1 diplôme sera délivré à chaque nageur.
 - 🏊 1 médaille aux 3 premiers individuels Dames et Messieurs, pour chacun des deux classements 1 et 2, toutes catégories d'âges, toutes classifications confondues.
 - 🏊 1 coupe aux 3 premiers clubs des classements 3 et 4
 - 🏊 **Le « Challenge »** sera attribué au club qui aura totalisé le plus de km durant cette animation sur le classement 5.
 - 🏊 1 coupe sera remise au 2^{ème} club et au 3^{ème} club du classement 5.
-

JURY :

Tous les officiels disponibles sont les bienvenus.

COUPE INTERCLUBS BENJAMINS ET MINIMES			extraNat
	Compétition d'animation		 6X25m
	Dimanche 13 mai 2012 OP 14 h 00 - DE 15 h 30		LIMOGES (87) Piscine de Beaublanc
	BENJAMINS 2000-1999 (12 et 13 ans) MINIMES 1998-1997 (14 et 15 ans)	Compétition par équipe de club de 4 nageurs pour chaque catégorie	
	Droits d'engagement : 6 € par équipe Règlement par chèque à l'ordre de FFN Comité du Limousin ou par virement (le RIB sera transmis sur la demande du club)		
	Date limite d'envoi des engagements sur extranat.fr : mardi 9 mai 2012 23 h 59 Déclaration des forfaits jusqu'au jeudi 23 h 59 précédant la compétition.		

REGLEMENTS SPORTIFS FFN

INTERCLUBS BENJAMINS

Préambule

Compétition permettant aux clubs de susciter un état d'esprit propre à une compétition par équipes en valorisant la prestation collective plutôt que la performance individuelle. L'encadrement technique qui sera en charge de ce créneau pourra mettre en place des regroupements locaux et des stratégies pour la formation des jeunes nageurs. Cette compétition doit être ouverte au plus grand nombre d'équipes, réservée à la catégorie benjamines et benjamins. Dans le nouveau règlement du classement national des clubs en natation course, les interclubs benjamins sont le premier maillon de la chaîne pour prétendre bénéficier des points attribués pour cette famille de compétitions, le second maillon étant les interclubs minimes et le dernier maillon les interclubs toutes catégories.

Mode de participation

L'accès à la compétition est laissé à l'initiative des régions, départements, sachant qu'il n'y a aucune possibilité d'organiser un tour éliminatoire départemental. Cette compétition est strictement limitée à la participation des nageurs licenciés à la FFN.

Un nageur doit **impérativement** participer au 200 m 4 nages, à une épreuve individuelle ainsi qu'au relais.

Chacun des quatre nageurs d'une même équipe doit participer à une épreuve individuelle différente et au 200 m 4 nages.

Un club ne peut engager une nouvelle équipe que si toutes les précédentes sont complètes (quatre nageurs participant aux épreuves individuelles).

Chaque équipe sera composée de quatre nageurs.

Une épreuve réservée au remplaçant de chaque équipe pourra être organisée (une seule course par nageur correspondant aux épreuves de la compétition).

Classements spécifiques à la compétition

Pour être classé, chaque club doit participer à toutes les épreuves (individuelles et relais) et dans ce cas, il peut présenter des équipes 2, 3, 4, etc. Seules les équipes complètes sont comptabilisées pour un classement général. Le classement est établi au cumul des points obtenus à la table de cotation par chaque nageur, les points du relais **ne sont pas doublés**.

Un classement masculin, un classement féminin et un classement mixte sont publiés. À l'issue des interclubs, les régions fournissent le classement des équipes filles d'une part et garçons d'autre part. Les clubs ayant plusieurs équipes classées verront celles-ci numérotées dans l'ordre des points obtenus.

Les compétitions se déroulant hors des dates prévues ne feront pas l'objet d'une prise en compte des résultats par la FFN.

INTERCLUBS MINIMES

Préambule

Dans la continuité de la Coupe interclubs benjamins, la Coupe interclubs minimales permet aux clubs de maintenir un état d'esprit propre à une compétition par équipes en valorisant la prestation collective plutôt que la performance individuelle.

L'encadrement technique qui sera en charge de ce créneau pourra mettre en place des regroupements locaux et des stratégies pour la formation des jeunes nageurs. Cette compétition doit être ouverte au plus grand nombre d'équipes, réservée à la catégorie minime. Dans le nouveau règlement du classement national en natation course, les interclubs minimales sont le deuxième maillon de la chaîne pour prétendre bénéficier des points attribués pour cette famille de compétitions, le premier maillon étant les interclubs benjamins et le dernier maillon les interclubs toutes catégories.

Mode de participation

Cette compétition est strictement limitée à la participation des nageurs licenciés à la FFN.

L'accès à la compétition est laissé à l'initiative des régions, départements. Sachant qu'il n'y a aucune possibilité d'organiser un tour éliminatoire départemental.

Un nageur doit **impérativement** participer à une épreuve individuelle et aux relais.

Un club ne peut engager une nouvelle équipe que si toutes les précédentes sont complètes (quatre nageurs participant aux épreuves individuelles).

Chaque équipe sera obligatoirement composée de quatre nageurs.

Une épreuve réservée au remplaçant de chaque équipe pourra être organisée (une seule course par nageur correspondant aux épreuves de la compétition).

Classements spécifiques à la compétition

Pour être classé, chaque club doit participer à toutes les épreuves (individuelles et relais) et dans ce cas, il peut présenter des équipes 2, 3, 4, etc. Seules les équipes complètes sont comptabilisées pour le classement général. Le classement est établi au cumul des points obtenus à la table de cotation par chaque nageur, les points du relais **ne sont pas doublés**.

Un classement masculin, un classement féminin et un classement mixte sont publiés. À l'issue des interclubs, les régions fournissent le classement des équipes filles d'une part et garçons d'autre part. Les clubs ayant plusieurs équipes classées verront celles-ci numérotées dans l'ordre des points obtenus.

INTERCLUBS BENJAMINS Détail des épreuves	INTERCLUBS MINIMES Détail des épreuves
- Nage libre : 100 m. - Dos : 100 m. - Brasse : 100 m. - Papillon : 100 m. - 4 nages : 200 m. - Relais : 4 x 50 m nage libre.	- Dos : 200 m. - Brasse : 200 m. - Papillon : 200 m. - 4 nages : 200 m. - Relais : 4 x 200 m nage libre et 4 x 100 m 4 nages.

Toutes les épreuves sont nagées selon la formule classement au temps.

ORGANISATION REGIONALE :

DEROULEMENT DES EPREUVES BENJAMINS ET MINIMES			
Filles puis Garçons			
100 Dos	Benjamins	200 4 N	Benjamins
200 Dos	Minimes	200 4 N	Minimes
100 Papillon	Benjamins	100 NL	Benjamins
200 Papillon	Minimes	200 Brasse	Minimes
		100 Brasse	Benjamins
4 X 100 4 N	Minimes	4 X 50 NL	Benjamins
		4 X 200 NL	Minimes

DROITS D'ENGAGEMENTS : 6 € par équipe.

ENGAGEMENTS :

Les engagements via extranat.fr pour le mardi 9 mai 2012 dernier délai.

FORFAITS :

Tout forfait sera accepté et devra être déclaré sur extranat.fr, à la date du jeudi 10 mai 2012 avant 23 h 59, dernier délai.

RAPPEL : lors de la compétition le nageur devra être en possession de sa licence, ou à défaut, son club sera en mesure de présenter le récépissé de la licence de ses nageurs.

RECOMPENSES BENJAMINS :

- Une médaille aux trois premiers(ères) des 5 épreuves individuelles (10 OR, 10 ARGENT, 10 BRONZE),
- Une médaille aux trois premiers du relais 4X50 NL F et G (8 OR, 8 ARGENT, 8 BRONZE),
- Une coupe équipe Filles classée 1^{ère},
- Une coupe équipe Garçons classée 1^{ère}.

RECOMPENSES MINIMES :

- Une médaille aux trois premiers(ères) des 4 épreuves individuelles (8 OR, 8 ARGENT, 8 BRONZE),
- Une médaille aux trois premiers du relais 4X200 NL et du relais 4X1004N - F et G (16 OR, 16 ARGENT, 16 BRONZE),
- Une coupe équipe Filles classée 1^{ère},
- Une coupe équipe Garçons classée 1^{ère}.

JURY :

JUGES ARBITRES :

STARTERS :

JUGE DE NAGES :

CHRONOMETREUR EN CHEF – SUPERVISEUR :

CONTRÔLEUR AUX VIRAGES :

SECRETARIAT TECHNIQUE :

PASS'COMPETITION			
	 2^{ème} session de passage de Tests ENF		 6X25 m
	Dimanche 13 mai 2012 MATIN OP 8h30 – DE 10h		LIMOGES (87) Piscine de Beaublanc
	Titulaires du Pass'sports de l'eau	Programme d'Initiation Pass'compétition natation course	
	Date limite d'envoi des engagements : jeudi 10 mai 2012 Déclaration des forfaits jusqu'au jeudi 23 h 59 précédant la compétition.		
	Jury : A minima, la présence de deux évaluateurs ENF3 est obligatoire : le représentant de la structure organisatrice et le délégué régional titulaires de la qualification évaluateur ENF3 natation course.		

Le Pass'compétition est la troisième étape des tests de l'Ecole de Natation Française. Il a pour but de s'assurer d'un niveau de pratique minimum pour s'orienter vers la compétition dans la discipline de son choix, au sein de la Fédération Française de Natation.

Pour se présenter à ce test du Pass'compétition il faut être titulaire du diplôme du Sauv'nage ainsi que du Pass'sports de l'eau.

Pass'compétition natation course :

Réalisation d'un 100 m nagé dans les 4 nages (25 m papillon, 25 m dos crawlé, 25 m brasse, 25 m crawl) selon les critères de réussite définis par la Fédération Française de Natation (en annexe les fiches explicatives).

ENGAGEMENTS :

Chaque club transmettra ses engagements (par mail au format PCE - liste de nageurs avec temps d'engagement) pour le jeudi 10 mai 2012, dernier délai, au responsable informatique :









JURY :

A minima, la présence de deux évaluateurs ENF3 est obligatoire : le représentant de la structure organisatrice et le délégué régional titulaires de la qualification évaluateur ENF3 natation course.

Evaluateurs ENF3 : Collectif d'entraîneurs

Assistants Evaluateurs ENF3 : Officiels Haute Vienne

Secrétariat Technique : Officiels Haute Vienne

FINALE REGIONALE DU NATATHLON			extraNat
	Compétition d'animation		 50 m
	Samedi 16 juin 2012 1 ^{ère} réunion : MATIN OP 8h30 – DE 10h 2 ^{ème} réunion : APRES-MIDI OP 14h – DE 15h30 Dimanche 17 juin 2012 1 ^{ère} réunion : MATIN OP 8h30 – DE 10h 2 ^{ème} réunion : APRES-MIDI OP 14h – DE 15h30		Chronométrage automatique Piscine à déterminer
	2000-1999 (12 et 13 ans)	Benjamines et benjamins	
	Droits d'engagement : 5 € par nageur et pour l'étape Règlement par chèque à l'ordre de FFN Comité du Limousin ou par virement (le RIB sera transmis sur la demande du club)		
	Date limite d'envoi des engagements sur extraNat.fr : mardi 12 juin 2012 23 h 59 Déclaration des forfaits jusqu'au jeudi 23 h 59 précédant la compétition.		

RÈGLEMENTS SPORTIFS FFN

DETAIL DES EPREUVES

- Nage libre : 100 m, 400 m.
- Dos : 50 m.
- Brasse : 50 m.
- Papillon : 50 m.
- 4 nages : 200 m.









Toutes les épreuves sont disputées selon la formule classement au temps.

MODE DE QUALIFICATION

ENGAGEMENTS

RECOMPENSES

PROGRAMME

CHAMPIONNAT REGIONAL OPEN D'ETE			extraNat
	Compétition de référence nationale et qualificative Les performances réalisées permettent d'accéder aux séries nationales et de se qualifier pour les Championnats Nationaux « open » minimes et cadets		 7X50m
	Samedi 30 juin 2012 1 ^{ère} réunion : MATIN OP 8h30 – DE 10h 2 ^{ème} réunion : APRES-MIDI OP 14h – DE 15h30 Dimanche 1^{er} juillet 2012 3 ^{ème} réunion : MATIN OP 8h30 – DE 10h 4 ^{ème} réunion : APRES-MIDI OP 14h – DE 15h30		BRIVE (19) Stade nautique
	1998 et avant (14 ans et plus) Minimes/Cadets/Juniors/Seniors quelles que soient leurs séries d'appartenance		
	Droits d'engagement : Nage individuelle 2 € - Relais 4 € Règlement par chèque à l'ordre de FFN Comité du Limousin ou par virement (le RIB sera transmis sur la demande du club)		
	Date limite des engagements sur extranat.fr : mardi 26 juin 2012 23 h 59 Déclaration des forfaits jusqu'au jeudi 23 h 59 précédant la compétition.		

REGLEMENTS SPORTIFS FFN

Préambule

Échéance idéalement placée à la fin du dernier trimestre de l'année scolaire, fin juin ou début juillet, les Championnats régionaux d'été prennent toute leur valeur et leur sens en étant organisés, à l'instar des compétitions de référence, avec la logistique adéquate (chronométrage automatique pour toutes les épreuves, y compris les 50 m, jury conforme aux exigences d'une compétition de référence). Ces exigences sont indispensables pour pouvoir intégrer dans la base fédérale des performances de référence permettant d'accéder aux séries nationales et répondre aux minima des grilles qualificatives pour les championnats nationaux minimes et cadets. Cette compétition figure au calendrier de toutes les régions.

ORGANISATION REGIONALE :

ENGAGEMENTS :

Les engagements via extranat.fr pour le mardi 26 juin 2012 dernier délai.

FORFAITS :

Tout forfait sera accepté et devra être déclaré sur extranat.fr, à la date du jeudi 28 juin 2012, avant 23 h 59, dernier délai.

Forfait déclaré avant le début de la réunion ⇨ amende de 4 € par nage et par nageur et 8 € pour chaque relais.

Forfait non déclaré avant le début de la réunion ⇨ amende de 10 € par nage et par nageur et 20 € pour chaque relais.

RAPPEL : lors du meeting le nageur devra être en possession de sa licence, ou à défaut, son club sera en mesure de présenter le récépissé de la licence de ses nageurs.

CLASSEMENT DU CHAMPIONNAT :

Classement au temps, TOUTES CATEGORIES, par épreuve, Dames et Messieurs.

RÉCOMPENSES DU CHAMPIONNAT :

16 EPREUVES INDIVIDUELLES : une médaille aux 3 premiers TOUTES CATEGORIES, par épreuve individuelle, Dames et Messieurs (32 OR, 32 ARGENT, 32 BRONZE)

CHAMPION (NE) REGIONAL « TOUTES CATEGORIES »

Sera déclaré(e) champion et championne du CHAMPIONNAT REGIONAL D'ETE, le nageur et la nageuse ayant réalisé la meilleure performance toutes catégories, et par épreuve.

JURY :

JUGE ARBITRE :

STARTER :

SECRETARIAT TECHNIQUE :

CHRONOMETREUR EN CHEF :

Samedi 30 juin 2012 OP : 8 h 30 – DE : 10 h 00		Samedi 30 juin 2012 OP : 14 h 00 – DE : 15 h 30	
1	200 m 4 nages dames (séries)	17	200 m 4 nages dames (finale B, A)
2	200 m 4 nages messieurs (séries)	18	200 m 4 nages messieurs (finale B, A)
3	200 m nage libre dames (séries)	19	200 m nage libre dames (finale B, A)
4	200 m nage libre messieurs (séries)	20	200 m nage libre messieurs (finale B, A)
5	200 m dos dames (séries)	21	200 m dos dames (finale B, A)
6	200 m dos messieurs (séries)	22	200 m dos messieurs (finale B, A)
7	100 m brasse dames (séries)	23	100 m brasse dames (finale B, A)
8	100 m brasse messieurs (séries)	24	100 m brasse messieurs (finale B, A)
9	1500 m nage libre dames (séries lentes)	25	1500 m nage libre dames (série rapide)
10	1500 m nage libre messieurs (séries lentes)	26	1500 m nage libre messieurs (série rapide)
11	100 m papillon dames (séries)	27	100 m papillon dames (finale B, A)
12	100 m papillon messieurs (séries)	28	100 m papillon messieurs (finale B, A)
13	50 m nage libre dames (séries)	29	50 m nage libre dames (finale B, A)
14	50 m nage libre messieurs (séries)	30	50 m nage libre messieurs (finale B, A)
15	400 m 4 nages dames (séries lentes)	31	400 m 4 nages dames (série rapide)
16	400 m 4 nages messieurs (séries lentes)	32	400 m 4 nages messieurs (série rapide)

Dimanche 1^{er} juillet 2012 OP : 8 h 30 – DE : 10 h 00		Dimanche 1^{er} juillet 2012 OP : 14 h 00 – DE : 15 h 30	
33	800 m nage libre dames (séries lentes)	51	800 m nage libre dames (série rapide)
34	800 m nage libre messieurs (séries lentes)	52	800 m nage libre messieurs (série rapide)
35	200 m brasse dames (séries)	53	200 m brasse dames (finale B, A)
36	200 m brasse messieurs (séries)	54	200 m brasse messieurs (finale B, A)
37	100 m nage libre dames (séries)	55	100 m nage libre dames (finale B, A)
38	100 m nage libre messieurs (séries)	56	100 m nage libre messieurs (finale B, A)
39	200 m papillon dames (séries)	57	200 m papillon dames (finale B, A)
40	200 m papillon messieurs (séries)	58	200 m papillon messieurs (finale B, A)
41	100 m dos dames (séries)	59	100 m dos dames (finale B, A)
42	100 m dos messieurs (séries)	60	100 m dos messieurs (finale B, A)
43	50 m brasse dames (séries)	61	50 m brasse dames (finale B, A)
44	50 m brasse messieurs (séries)	62	50 m brasse messieurs (finale B, A)
45	50 m dos dames (séries)	63	50 m dos dames (finale B, A)
46	50 m dos messieurs (séries)	64	50 m dos messieurs (finale B, A)
47	50 m papillon dames (séries)	65	50 m papillon dames (finale B, A)
48	50 m papillon messieurs (séries)	66	50 m papillon messieurs (finale B, A)
49	400 m nage libre dames (séries lentes)	67	400 m nage libre dames (série rapide)
50	400 m nage libre messieurs (séries lentes)	68	400 m nage libre messieurs (série rapide)